

LE DEVOIR

VOL. LXXXVII - N° 265

MONTREAL, LE MERCREDI 13 NOVEMBRE 1996

88c + TPS + TVQ / TORONTO 1\$

PERSPECTIVES

Fidel, encore et toujours

L'Assemblée générale de l'ONU a condamné hier, à une très large majorité, l'embargo «unilatéral» des États-Unis contre Cuba, et a demandé l'abrogation de la loi Helms-Burton qui «porte atteinte» à la liberté du commerce international. Une résolution sur «la nécessité de lever le blocus [...] appliqué à Cuba par les États-Unis» a recueilli 137 voix en séance plénière de l'Assemblée générale. Cette prise de position fait directement écho à celle émise la veille par le VI^e Sommet ibéro-américain, qui s'est achevé cette semaine au Chili.

Quoi? Fidel Castro embrassant, 37 ans plus tard, la démocratie pluraliste et les élections libres? Oui, tel est l'incroyable résultat, passé presque inaperçu, du VI^e Sommet ibéro-américain qui s'est achevé mardi à Viña del Mar, au Chili. Mais en échange de cette concession historique qui ne reste qu'un engagement de papier, le *Líder máximo* a obtenu un bel appui de 23 pays dans sa lutte à l'obsessionnel boycottage économique des États-Unis.

«Je n'ai rien contre ton pays, mais tout contre ton régime.» C'est ainsi que le chef du gouvernement espagnol, le conservateur José María Aznar, s'est adressé à Fidel Castro dimanche soir lors du dîner inaugural du sommet ibéro-américain, qui s'est conclu par une déclaration sur la démocratie pluraliste, sur la lutte au trafic des stupéfiants, sur l'union économique régionale et, bien entendu, sur les inévitables «défis de la mondialisation».

Une fois de plus, la question des rapports entre «Cuba la communiste» et l'ensemble des pays latino-américains, passés en masse à la démocratie et au libre marché depuis 15 ans, a dominé la sixième réunion de famille annuelle des pays *latinos* des deux rives de l'Atlantique...

Mais si Fidel — pourfendeur rituel de la «cochonnerie capitaliste» et de son «simulacre démocratique» — a dû faire une concession historique à ses cousins de culture et adversaires idéologiques, il a obtenu en échange une grande récompense: la dénonciation à l'unisson du gouvernement américain, dans ce qu'il est convenu d'appeler «la triste affaire Helms-Burton».

Washington voit ainsi s'étendre — une fois de plus par les temps qui courent — son isolement sur divers fronts: sur celui des représailles anticubaines, mais aussi au Zaïre (où les Américains se faisaient encore prier, hier après-midi) et sur la réélection de Boutros Boutros-Ghali à la tête de l'ONU (qu'ils sont les seuls à ne pas accepter).

En effet, la célèbre loi Helms-Burton — cette législation américaine qui, au nom de la lutte au diable castriste, entend harceler quiconque ose faire du négoce avec La Havane — a été une clouée au pilori par cette assemblée de 23 chefs d'État et de gouvernement, issus très majoritairement de la droite libérale latino-américaine.

Cette dénonciation très forte des outrances anticas-tristes américaines a suscité une réaction immédiate de Washington. Le sous-secrétaire d'État Jeffrey Davidow a exprimé, dès hier, l'espoir que «les critiques à l'égard de la loi Helms-Burton ne puissent pas être interprétées par Fidel Castro comme un soutien à sa dictature, qui reste l'une des pires du monde».

Si l'on en juge par les échanges à Viña del Mar, marqués par le mélange d'un esprit bon enfant (avec les blagues, les tutoiements et les échanges de cravates à table) et d'oppositions exprimées sans ménagement, ce souci peut être écarté sans problème.

Au contraire, pour prix d'une aussi forte dénonciation des États-Unis, le «mouton noir» cubain a dû subir plus que sa part de pressions. L'attaque de José María Aznar contre Castro ne fut en effet que l'une de ces salves idéologiques qui ont mis cruellement en exergue le caractère de plus en plus anachronique de «l'exception cubaine» dans l'ensemble latino-américain.

Pour la première fois de sa vie — et sans qu'on ne puisse préjuger de l'effet concret de tels mots dans une déclaration diplomatique —, Fidel Castro a en effet apposé sa signature au bas d'un document qui fait explicitement l'éloge de la «démocratie pluraliste».

Il y est question d'«élections libres, périodiques et transparentes», d'«indépendance des pouvoirs», de «représentation des minorités», de «liberté de réunion et d'association», de «plein accès à l'information»... Autant d'incongruités potentiellement révolutionnaires au pays des *barbudos*.

Un point, donc, pour Fidel Castro, mais également un point pour ses adversaires. Un Fidel qui, malgré sa demi-victoire, a paru à Viña del Mar nettement moins combatif que par le passé, parlant lentement et pesant ses mots. Un Fidel qui accuse, sans aucun doute, le poids des ans et celui d'une terrible usure politique.

L'année prochaine à Caracas, cette rencontre désormais rituelle portera principalement sur «les valeurs éthiques de la démocratie». À l'heure où l'obsession néolibérale, largement diffusée en Amérique latine, fait parfois oublier l'éthique du partage économique, se pourrait-il enfin que l'on fasse pour une fois, à l'occasion de ce septième rendez-vous, le procès d'autre chose que la sempiternelle «exception cubaine»?

CULTURE

Téléfilm préfère Brault à Falardeau, page B 8



ÉCONOMIE

Croissance, récession ou «croissance récessionniste»? page B 1



MONTREAL

Peacekeepers à Kanesatake: Perreault confirme, page A 3

Le consensus du Sommet s'effrite

■ «Faites-nous des suggestions», dit Bouchard

■ «La balle est dans votre camp», répliquent les centrales syndicales

MARIO CLOUTIER
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Le consensus du Sommet sur l'économie et l'emploi est en train de s'effriter devant l'affrontement imminent entre le gouvernement Bouchard et les employés de l'État sur la question de la réduction des coûts de main-d'œuvre, l'une des solutions privilégiées par Québec pour l'assainissement des finances publiques. «Faites-nous des suggestions», lance Bouchard. «La balle

est dans votre camp», répliquent les centrales syndicales. Dans le coin droit, le cabinet Bouchard compte bientôt «montrer l'exemple» en décrétant une baisse du salaire des parlementaires. Dans le coin gauche, les syndicats représentant les employés de l'État rejettent toute réouverture de leurs conventions signées il y a un an. Hors de l'arène du Sommet sur l'économie et l'emploi, la méfiance règne entre les alliés circonstanciels, qui se regardent maintenant en chiens de faïence.

Les coûts de main-d'œuvre — avantages sociaux et or-

ganisation du travail — des employés de l'État représentent 58 % des dépenses courantes du gouvernement. Sur des compressions de près de trois milliards, imposées par un plan d'austérité visant à atteindre le déficit zéro en l'an 2000, les coûts de main-d'œuvre représentent un montant supérieur à un milliard.

«Tout cela est sur la table», a confirmé hier le président du Conseil du trésor, Jacques Léonard. «On étudie plu-

VOIR PAGE A 8: SOMMET

Cégeps: de la cote Z à la cote R à la cote B ?

■ Lire notre reportage, page A 4

Le Bloc, cheval de Troie des péquistes insatisfaits de Bouchard ?

MANON CORNELLIER
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Le Bloc pourrait-il être le cheval de Troie de certains militants péquistes insatisfaits des orientations prises par leur chef Lucien Bouchard? La députée bloquiste de Rimouski-Témiscouata, Suzanne Tremblay, en a bien peur et craint d'en être victime.

Jeudi dernier, Régis Beaulieu, un jeune péquiste de Rivière-du-Loup qui étudie à l'Université du Québec à Rimouski, a annoncé qu'il voulait briguer l'investiture bloquiste et déloger Mme Tremblay.

Même si elle a l'appui de la députée péquiste locale, Solange Charest, Suzanne Tremblay refuse de prendre cette bataille à la légère. Mais ce qui la choque, c'est d'avoir le sentiment d'être la cible d'un petit groupe de péquistes qui cherchent à donner une leçon à Lucien Bouchard.

«Ce n'est pas innocent. Ils essaient d'atteindre M. Bouchard en se disant: puisque vous voulez prendre le contrôle sur le PQ, on va prendre le contrôle sur le Bloc et on va vous imposer des virages que vous n'aimerez peut-être pas trop», avance-t-elle comme hypothèse.

La députée de Rimouski ne serait pas la seule dans la ligne de mire de ces militants péquistes. Un autre jeune envisage de faire la lutte au député de Matapédia-Matane, René Canuel. Des organisations du PQ se préparent aussi à présenter leur propre candidat pour arracher l'investiture à d'autres députés bloquistes, a appris Suzanne Tremblay grâce aux confidences d'amis péquistes.

Certains pensent que le président de la commission politique du Bloc, Daniel Turp, est le premier à avoir goûté à cette médecine.

M. Turp est candidat à l'investiture bloquiste dans Beauharnois-Salaberry, où le député sortant, Laurent Lavigne, a décidé de ne pas se représenter. Candidat-vedette du Bloc lors des dernières élections partielles, il doit toutefois faire la lutte à André Daoust, un adjoint de M. Lavigne et de Serge Deslières, député péquiste de Salaberry-Soulanges. Malgré les pressions, M. Daoust tient bon, avec l'appui de M. Deslières et de son organisation.

Daniel Turp, qui a la confiance des péquistes de l'autre section du comté, refuse de voir cette bataille comme un

«Ils essaient d'atteindre M. Bouchard en se disant: puisque vous voulez prendre le contrôle sur le PQ, on va prendre le contrôle sur le Bloc», dit Suzanne Tremblay



La journée mondiale du prix littéraire



JACQUES NADEAU, LE DEVOIR

La romancière québécoise Marie-Claire Blais a reçu hier le prix du Gouverneur général du Canada pour son roman *Soifs* paru aux Édition du Boreal.

Marie-Claire Blais remporte le prix du Gouverneur général

Nancy Houston se contente du «Goncourt des lycéens»

De Paris à Montréal, la saison des prix littéraires bat son plein. À chaque année, à la mi-novembre, les écrivains, ces êtres de silence et de solitude, entrent brièvement dans la lumière médiatique avant de retomber dans l'oubli. Cinq écrivains ont été couronnés hier. Marie-Claire Blais a remporté le prix du Gouverneur général, Pascale Roze a rafflé le Goncourt, Nancy Huston se console avec le «Goncourt des lycéens», Yvon Rivard a reçu le grand prix de la Ville de Montréal et Boris Schreiber a gagné le Renaudot.

PIERRE CAYOUILLETTE
LE DEVOIR

La romancière québécoise Marie-Claire Blais a reçu hier le prix du Gouverneur général du Canada pour son roman *Soifs* paru aux Édition du Boreal. C'est la troisième fois que la romancière reçoit cette distinction. Elle avait remporté le prix du Gouverneur général en 1968 pour *Manuscrits de Pauline Archange*, puis en 1979 pour *Le Sourd dans la ville*.

Le jury a décrit ainsi *Soifs*: «Un baroque sombre, parfois funèbre, rassemble ici les vivants

et les mourants, les violents et les sages, les assoiffés du monde. Mais c'est la soif du verbe qui prend tout le livre et vous laisse, inassouvis.»

Encore porté par l'euphorie de son triomphe à Avignon et l'accueil chaleureux qu'on lui réserve à Montréal ces jours-ci, le dramaturge Normand Charette aura désormais une raison de plus de célébrer. On lui a attribué hier le prix du Gouverneur général pour *Le Passage de l'Indiana* paru chez Leméac Éditeur/Actes Sud-Papiers.

VOIR PAGE A 8: PRIX

Zaïre

Le général Baril dirigerait la force d'intervention 10 000 soldats d'une douzaine de pays participeraient à l'opération

JOCELYN COULON
LE DEVOIR

Frustré par la lenteur de la communauté internationale à intervenir au Zaïre, le Canada a proposé de mettre sur pied une force d'intervention multinationale qui sera dirigée par le lieutenant-général Maurice Baril.

Au cours d'une conférence de presse, hier à Ottawa, le premier ministre Jean Chrétien a indiqué que le Canada avait offert de mettre sur pied une force d'intervention multinationale et qu'une douzaine de pays avaient accepté d'y participer. La force d'intervention pourrait être compo-

sée d'environ 10 000 soldats, dont 1500 Canadiens. M. Chrétien a toutefois refusé de confirmer si un officier canadien dirigerait la force. Cependant, *Le Devoir* a appris de sources sûres à Ottawa et à New York que le chef de l'armée de terre, le général Maurice Baril, sera nommé commandant de cette force dès que les Nations unies auront adopté une résolution en autorisant la création. Selon des diplomates à New York, la résolution pourrait être adoptée dès demain ou vendredi.

La force multinationale ne devrait pas être une opération dirigée par l'ONU mais simplement sanctionnée par elle, ce qui devrait satisfaire les États-Unis, qui refusent de

puis plusieurs années de voir l'organisation internationale diriger des forces multinationales. Dès lors, la nomination d'un Canadien à la tête de la force ne poserait aucun problème.

Hier à Washington, un porte-parole du Pentagone, Kenneth Bacon, a déclaré qu'«une des questions qui devront être

VOIR PAGE A 8: FORCE

Lire aussi en page A 5

■ Goma gagnée par la crainte du choléra

MÉTÉO



Montréal
Ciel variable.
30% de probabilité
d'averses de neige.
Max: 0 Min: -8

Québec
Ciel variable.
Max: -1 Min: -8
Détails, page B 4

INDEX

Agenda B 6
Annonces B 6
Avis publics .. B 4
Bourse.....B 3
Culture B 8
Économie B 2
Éditorial..... A 6

Idées A 7
Le monde..... A 5
Les sports..... B 5
Montréal A 3
Mots croisés.. B 4
Politique A 4
Télévision B 7



• LES ACTUALITÉS •

EN BREF

La Défense montrée du doigt

Ottawa (PC) — Si le ministre de la Défense Doug Young est mécontent de la lenteur des travaux de la Commission d'enquête sur la Somalie, il n'a qu'à s'en prendre à son propre ministère, a déclaré hier le président de l'enquête. M. Young a dit à maintes reprises au cours des dernières semaines qu'il souhaitait que l'enquête sur le malheureux déploiement du Régiment canadien aéroporté en Somalie en 1992-93 termine ses audiences d'ici le 31 mars. Le ministre a expliqué qu'il ne voulait pas se lancer en campagne électorale avec l'enquête encore en train de siéger. Ces déclarations ont été citées hier par deux avocats à l'enquête. Ils se sont plaints au sujet de ce qu'ils ont décrit comme «le pouvoir en place... fourrant son nez politique dans les travaux de cette commission d'enquête». Gilles Létourneau, le président de la commission, a indiqué qu'il n'allait pas se laisser bousculer. Il a montré du doigt le ministère de la Défense qui a traîné les pieds lorsque la commission lui réclamait des documents, ce qui a contribué à allonger le processus.

À la rescousse de Dingwall

(PC) — La Coalition québécoise pour le contrôle du tabac vient à la rescousse du ministre fédéral de la Santé David Dingwall, craignant que le gouvernement Chrétien soit tenté d'atténuer la portée du projet de loi sur le contrôle du tabac. La coalition et l'Association pour les droits des non-fumeurs ont dit craindre que l'industrie du tabac intensifie ses pressions sur le caucus des députés libéraux fédéraux, afin que le projet de loi attendu soit édulcoré, reporté ou mis au rancart. François Dampousse, un porte-parole, a avoué carrément que le ministre de la Santé David Dingwall «a besoin d'aide». Le ministre, selon eux, est prêt à aller de l'avant avec son projet de loi mais l'industrie du tabac fait un lobby constant auprès des députés et ministres du gouvernement fédéral.

Citernes en feu

San Juan Ixhuatepec, Mexique (Reuter) — Plus de 3000 personnes ont dû être évacuées dans la nuit de lundi à hier de la ville de San Juan Ixhuatepec, près de Mexico, où les pompiers continuent de lutter contre l'incendie de trois citernes à essence. Au moins 14 personnes ont été blessées, dont quatre grièvement, dans l'explosion d'une citerne, survenue lundi après-midi. Un employé de la Petroleos Mexicanos (Pemex) a succombé hier à ses brûlures. L'accident s'est produit dans un site de stockage de la Pemex alors que des employés de la compagnie nationale réparaient la valve d'un citerne renfermant l'équivalent de 80 000 barils de carburant. La cause exacte de l'explosion n'a pas encore été déterminée. Le feu s'est propagé aux citernes attenantes. Les 3000 personnes évacuées ont passé la nuit dans des abris temporaires ou chez des amis. Les autorités ont recommandé aux écoles d'annuler les activités de plein air, en raison de la toxicité de la fumée, et demandé aux femmes enceintes, aux bébés et aux personnes âgées de rester chez eux.

Perreault se tait

(PC) — Le ministre québécois de la Sécurité publique Robert Perreault a refusé hier de commenter les informations diffusées lundi à la télévision selon lesquelles la Sûreté du Québec n'a pas respecté ses contrats avec certains délinquants. Le ministre Perreault a rappelé que les individus qui se disent lésés ont porté leur cause devant les tribunaux, ce qui l'oblige au silence. Pour le reste, il faudra, a dit le ministre, attendre les conclusions de l'enquête publique sur les méthodes d'enquête de la Sûreté du Québec décrétée le mois dernier.

Épisode de la guerre des gangs

Québec (PC) — Un autre épisode de la guerre des gangs de motards s'est conclu de façon expéditive, hier après-midi, à Québec, quand Dany Lizotte, une relation des Hell's Angels, a plaidé coupable à une accusation d'homicide involontaire concernant la mort de Gilles Fournier, un proche des Rock Machine. Le cadavre de Fournier avait été retrouvé à la fin de septembre enterré dans un rang, à Frampton.

Les insolences d'un Galganov

Le héraut du bilinguisme s'apprête à franchir un pas de plus dans la provocation

Howard Galganov, le héraut du bilinguisme par qui la polémique est arrivée, n'a pas fini de faire parler de lui. Vendredi de la semaine prochaine, le 22 novembre — le jour même où s'amorcera le Congrès plénier du Parti québécois —, il ouvrira à Montréal une boutique dont toutes les affiches, en contravention de la loi, feront place égale au français et à l'anglais. À l'exception, par dérision, de la principale, qui sera aussi sa raison sociale: «Presque pure laine». Mais qu'est-ce qui fait donc courir ce héros pour les uns, démon pour les autres, hurluberlu pour d'autres encore?

JEAN DION
LE DEVOIR

A

u bout du fil, la voix est posée, sereine même, en étonnante rupture avec l'image du croisé intransigeant qu'il a lui-même contribué à créer en se prêtant au jeu de la sensation médiatique. Il a été traîné dans la boue, il dit être la cible «de haine, d'animosité, d'injures et de menaces» à sa famille, mais, si cela «n'est pas une façon de vivre», il n'en démord pas pour autant. «Des gens m'ont traité de monstre, d'autres d'extrémiste. Je ne sais que leur répondre. Si le fait de revendiquer des droits égaux fait de vous un extrémiste, alors je suis très extrémiste», explique-t-il d'un ton égal.

Howard Galganov, 46 ans, n'a laissé personne indifférent lorsque, il y a six mois, il a sauté à pieds joints dans le grand borborygme linguistique québécois. Manif à Pointe-Claire en faveur du rétablissement de l'affichage commercial bilingue, campagne de boycottage qui a forcé plusieurs chaînes à réviser leur position, expédition à New York dont il affirme qu'elle fut un succès même si l'auditoire américain n'était pas au rendez-vous, car son but, avoue-t-il, était de faire un coup d'éclat dans les médias canadiens.

Ces mêmes médias, dont les francophones à qui il reproche d'abondamment discourir sur sa personne sans jamais lui parler, il compte les accueillir dans dix jours à la «boutique de cadeaux» — vêtements, cartes de souhaits, artisanat amérindien — qu'il inaugurera à un endroit qu'il tient encore à garder secret; tout au plus confie-t-il que l'établissement aura pignon sur rue à Montréal, dans un quartier où francophones et anglophones se retrouvent en nombre à peu près égal, et qu'il a déjà contracté un bail à long terme, preuve qu'il ne s'agira pas d'une frappe mort-née. Ce faisant, il veut «attirer l'attention des Québécois francophones sur le caractère injuste et ridicule

d'une loi qui crée deux catégories de citoyens».

Martyr en puissance? Howard Galganov s'en défend bien. Provocateur? L'homme affirme sincèrement ne pas vouloir voir de briques aboutir dans sa vitrine. Mais il espère, en revanche, que la Commission de protection de la langue française — la «police de la langue» réinstituée par le projet de loi 40 — lui paiera une petite visite. Alors s'amorcera sa campagne de désobéissance.

«S'ils me poursuivent, je ne me défendrai pas, dit-il. Je ne défendrai pas mes droits parce qu'ils sont inviolables. S'ils me mettent à l'amende, je ne la paierai pas. Si un tribunal m'ordonne de comparaître, je vais le défier. Je résisterai jusqu'à ce qu'ils me jettent en prison.»

«Par ailleurs, s'ils m'ignorent, ce sera l'aveu que la loi est injuste et inapplicable.»

Pour justifier ses actes, Howard Galganov explique sa certitude que le fossé va grandissant entre les communautés linguistiques du Québec et que la faute en revient à la politique d'«exclusion culturelle», dont les règles sur l'affichage qui veulent rendre invisible le fait anglais ne sont qu'un symptôme, que met en œuvre le gouvernement.

«Pendant 250 ans, nous avons vécu ensemble en égaux et en amis. Il y a eu des injustices des deux côtés. Mais nous n'avons jamais eu une situation où on se détestait. Ça commence à être le cas, et ça m'inquiète», souligne-t-il.

Quand on lui fait remarquer que, justement, ses gestes sont de nature à attiser la discorde entre francophones et anglophones, M. Galganov réplique qu'il n'est pas opposé à la promotion et à la protection du français. Il note qu'il est favorable à un enseignement bilingue intégral «même dans les écoles anglaises», que «presque tous» les anglophones du Québec peuvent communiquer en français et que les Québécois devraient prendre conscience de leur héritage multiple au lieu de chercher à «détruire l'autre culture».



JACQUES NADEAU, LE DEVOIR

Howard Galganov brandissant une photo de la ministre Louise Beaudoin peu avant sa randonnée new-yorkaise.

«Je ne vois pas le Québec comme la dixième province de langue anglaise, dit-il. Je veux seulement vivre ici en tant que citoyen égal aux autres. Je vais au théâtre Saint-Denis, j'applaudis le Canadien, je mange de la poutine, j'écoute Céline Dion dans les deux langues, je lis La Presse. Je lis aussi Le Devoir, parce que tout le monde m'envoie un fax lorsqu'on y écrit quelque chose de méchant sur mon compte... ! Mais les séparatistes me font sentir de moins en moins chez moi ici.»

A cet égard, Howard Galganov, qui ne fait pas dans la dentelle lorsqu'il est question des souverainistes — il les a récemment traités de «bâtards» —, ne se gêne pas, lui dont on révélait il y a trois mois qu'il avait fait partie dans les années 1960 d'un organisme extrémiste juif interdit en Israël, pour qualifier la société québécoise de carrément «raciste».

«J'aime ma province, j'aime ma ville, et je n'ai aucune autre raison de demeurer ici que le fait que j'aime demeurer ici. Il n'y a rien du Québec que je n'aime pas, sauf le racisme. Quand moins de 1 % des non-francophones sont embauchés par la fonction publique du Québec, c'est du racisme. Quand à peine 2 % des effectifs de la Ville de Montréal, pour 45 % de la population, sont non francophones, c'est aussi du racisme.»

Alors, héros, démon ou hurluberlu? Aux gens de juger, a convenu M. Galganov lui-même lors de l'entretien. Mais avec, en guise de conclusion, un message aux francophones en forme de supplice. «Pouvez-vous imaginer vivre dans une société où le gouvernement non seulement ne vous protège pas, mais essaie en plus de vous faire mal? Mettez-vous à notre place.»

Au moins 349 morts dans une collision aérienne en Inde

New Delhi, Inde (AP) — La collision en plein ciel entre un Boeing-747 saoudien et un avion kazakh dans la région de New Delhi aurait coûté la vie hier soir aux occupants des deux appareils, soit au moins 349 personnes, selon un bilan des autorités indiennes.

Si ce chiffre se confirmait, cet accident serait la troisième catastrophe aérienne la plus grave de l'histoire de

l'aviation civile. Quatre heures après l'accident, seulement quatre ou cinq corps avaient été retrouvés et transportés dans un petit hôpital local.

Les recherches se poursuivaient dans le noir. Après la collision, les deux appareils sont tombés près de la localité de Charkhi Dadri, située à l'ouest de la capitale indienne. Selon le directeur général de l'aviation civile indienne, H. S.

Khola, le vol saoudien, à destination de Dahrân et Djeddah avec 312 personnes à son bord, avait décollé à 18h33 de l'aéroport international Indira Gandhi. Sept minutes plus tard, il aurait percuté l'avion kazakh qui était en phase d'approche pour l'atterrissage. Ce dernier transportait apparemment 39 personnes. «Il y a eu un éclair et deux traînées de flammes sont tombées vers le sol», a raconté un témoin.

mercredi

Prenez un numéro avec Joane Prince

21h

Une mère monoparentale, assistée sociale, atteinte de la sclérose en plaques, lutte pour que le Bétaséron soit classé médicament gratuit. Autre reportage: les services d'aide aux Néo-Québécois.

20h **CSN:**
cinq temps d'un mouvement

La CSN a 75 ans. De la Grande Noirceur à l'aube de l'an 2000, elle a été de tous les combats. CSN: cinq temps d'un mouvement présente en cinq épisodes cinq batailles vues par cinq réalisateurs. C'est l'histoire d'hommes et de femmes qui ont osé relever la tête. Troisième épisode.

Le Père Noël défile en ville
En direct de la rue Sainte-Catherine

Un Père Noël vraiment dans le vent. Une audace qui décoiffe. Une bouffée d'air frais dans la magie de Noël. Onze nouveaux tableaux à vous couper le souffle!

Samedi 13h

Télé-Québec
VOYEZ LOIN

LES FORCES
TRANSNATIONALES

Guérin Universitaire

408 pages, 46,95 \$

André Donneur

La fin du XX^e siècle est caractérisée par le rôle toujours plus actif joué par les forces transnationales, c'est-à-dire les organisations internationales non gouvernementales et les entreprises transnationales.

Dans la première partie de cet ouvrage, nous analysons les diverses parties politiques.

La deuxième partie est consacrée aux organismes socio-économiques. La troisième partie traite des Églises et des organisations religieuses.

Dans une quatrième partie, nous faisons un panorama des autres organisations internationales non gouvernementales.

En conclusion, nous évaluons le rôle et l'influence des forces transnationales dans le système international.

GUÉRIN, éditeur ltée

4501, rue Drolet

Montréal (Québec)

H2T 2G2

Téléphone: (514) 842-3481

Télécopieur: (514) 842-4923

LE DEVOIR MONTREAL

CONTRASTES

Bouchons souterrains

Les puisards ont d'excellentes raisons de déborder. Et les citoyens, de se plaindre.

Vendredi dernier, il a tellement plu qu'un record a été enregistré. Un record de flotte, mais aussi un record d'appels téléphoniques. De la part de qui? De personnes ayant subi divers dommages parce que des puisards étaient pleins à ras bord. Pleins de pluie mais aussi d'huiles souillées, de crottes de chiens, de bâtons de hockey, de batteries d'automobiles. On en passe des vertes et des pas mûres, l'essentiel se résumant à ceci: c'est bouché.

SERGE TRUFFAUT
LE DEVOIR

Histoire de mettre en ordre les informations récoltées, il faut débiter avec ce règlement municipal qui stipule que tout propriétaire d'un spécimen de la race canine est obligé, du moins s'il se sent des obligations envers la société, de ramasser les «trucs» de son animal.

Beaucoup, voire énormément de propriétaires de quatre pattes gros et petits, méchants ou gentils, récupèrent effectivement la chose. Jusque-là, ça baigne. Tout est bien. Tout irait bien s'il n'y avait pas un os. Lequel? On enferme la chose dans un sac en plastique. Après quoi, qu'on poursuive la promenade ou qu'on réintègre le foyer, on aperçoit une entrée d'égout en flanc du trottoir ou une grille de puisard sur la chaussée. Que fait-on? On jette le sac et son contenant.

C'est là que le problème commence. Parce que si la chose est biodégradable, le sac, lui, ne l'est pas. Une fois en bas, il prend une nouvelle fonction: il fait tapis. Il arrête le gravier. Il stoppe les feuilles. Il fait barrage à bien des matières ou objets.

Petits taquins

Maintenant, ça va se compliquer. Car au fond des puisards on trouve plus souvent qu'on ne l'imagine, ainsi que l'a confié Richard Imbeault, du Syndicat des cols bleus, des bâtons de hockey. Parfois, les petits qui jouent dans les ruelles aiment bien taquiner les bambins en balançant leurs hockeys à travers la grille des puisards.

L'un dans l'autre, le sac en plastique plus le bâton CCM ou Koho constituent un frein au reste. L'automne, soit la saison des feuilles qui se mettent en veilleuse, ce cocktail s'avère d'une efficacité d'autant plus prononcée qu'il y a autre chose. Il y a pire.

Avant de nommer le pire, de le montrer du doigt, faut signaler que le réseau montréalais est comme les autres réseaux urbains. Il se compose de grandes artères, de rues commerciales, de rues de quartier et de ruelles. C'est dans les ruelles, soit dans les zones grises, que le pire sommeille. On a nommé l'huile d'auto, l'huile usée, l'huile vandale.

Richard Imbeault a confié que dans les ruelles, des gens ou certaines personnes faisaient leur vidange d'huile juste au-dessus de l'entrée du puisard. Pire, un col bleu qui n'a pas voulu dévoiler son identité a assuré qu'un garagiste voisin de chez lui avait pris l'habitude de verser dans le puisard des environs ses huiles usées.

Soit dit comme ça en passant, un seul litre d'huile usée suffit à contaminer toute l'eau d'un lac long d'un kilomètre. Mais encore? Dans l'histoire qui nous occupe aujourd'hui, il faut retenir que

l'huile usée a le don d'accélérer le mécanisme de compaction des déchets ou détritus. L'huile n'a pas son pareil pour lier le tout.

Surtout, surtout lorsqu'il y a des feuilles. Tout d'abord, il faut savoir que soulever une grille est un jeu d'enfant. Au propre comme au figuré. Toujours est-il que dans les ruelles, parfois, le citoyen n'hésite pas à rassembler les feuilles tombées au fond du puisard. Et dans les rues? Comme toutes les feuilles n'ont pas encore été mises au rancart, il y en a pas mal qui se sont regroupées au fond des égouts. Mélanger tous ces ingrédients ensemble et vous obtenez un béton d'une bonne tenue. D'une texture appréciable.

Maintenant, tenez-vous bien, car en bas, dans l'underground du déchet, la nature des choses étant ce qu'elle est, elle se fabrique à certaines périodes de l'année un béton sacrément solide. Un béton du genre costaud. Grâce à quoi? Le gravier.

Avant, dans l'ancien temps, l'hiver on semait du gros sel, du calcium. L'inconvénient, c'est que cela rongait les tuyaux comme les autos. On a opté pour le gravier et un mélange de sable et calcium. Lorsque le printemps arrive, la neige fond et conduit de facto dans les caniveaux tout ce magma. Et c'est ainsi qu'on obtient la totale. On obtient un béton assez efficace.

C'est tellement efficace, donc tellement compact, qu'il faut un pic pour briser le tout. Mieux, il faut tout d'abord utiliser un système de caméra pour être en mesure d'établir un verdict plus juste des bobos qui frappent notre système d'égouts, long, incidemment, de 30 kilomètres.

Entre le printemps dernier et les inondations de la semaine dernière, on rétorquera qu'il y a une marge de quelques mois. Et que, de fait, on doit avoir eu le temps de tout nettoyer et ainsi d'avoir rayé de la carte, celle des égouts, le maudit gravier. Tss tss... Le problème, c'est que c'est pas ça.

Les privés s'en mêlent

C'est pas ça à cause de ceci: les puisards des grandes artères et des rues commerciales sont nettoyés entre le 15 avril et le 15 juin par des entreprises privées. Ces dernières sont payées 9 \$ par puisard aspiré et lavé. Évidemment, c'est du CQFD économique, plus elles en font, plus elles gagnent d'argent.

Et alors? Grosso modo, ces entreprises prennent moins d'une minute à faire le boulot. Elles passent avec des camions qui, sans qu'on ne soulève la grille, aspirent d'abord et envoient de l'eau ensuite. Et comme ces camions n'aspirent pas tous les déchets, et qu'ensuite ils envoient de la flotte, on pousse plus loin, soit jusqu'aux coudes ou raccords, soit jusqu'aux coudes ou raccords, qui se trouvent toujours au milieu de la chaussée, tout le gravier et le sable non aspirés. Ça, c'est de la technique.



Au fond des puisards, on trouve de tout: des hockeys, des sacs en plastique, des huiles usées, du gravier, des feuilles. Tout ce qu'il faut pour faire du béton.

Il faut préciser que dans la division du travail effectuée il y a une bonne dizaine d'années, les privés ont fait savoir qu'ils ne voulaient pas se taper les ruelles. Faut les comprendre. Un privé qui ne fait que les grandes artères peut nettoyer de 100 à 110 puisards par jour. À 9 \$ chacun, ça fait entre 900 et 990 \$ la journée. Or, les artères comme les rues commerciales sont plus faciles à nettoyer que les rues et ruelles des quartiers.

Faute de temps, faute d'argent, on ne dispose plus de tout le temps nécessaire

au rcurage des 84 000 puisards du réseau montréalais. En toile de fond, on précisera que la municipalité emploie 60 égoutiers. Pas plus, pas moins.

L'alchimie de tout ce qui précède — mélangée, il ne faut pas l'oublier, à la pluie de vendredi dernier — s'est traduite par ceci: la Ville a reçu 378 appels téléphoniques. 173 d'entre eux étaient liés aux problèmes inhérents aux refoulements d'égouts. 173 inondations en une journée, c'est 173 blues low, down and dirty.

ROGER ROY

Horloger bijoutier
935, La Gauchetière Ouest
Montréal H3B 2M9
Siège social du CN
tél.: (514) 861-4489



Une police autochtone
à Kanestake?

Perreault confirme

SYLVAIN BLANCHARD
LE DEVOIR

Le ministre de la Sécurité publique Robert Perreault a confirmé hier qu'il avait bel et bien l'intention de permettre aux Mohawks de Kanestake de créer, dans quelques mois, leur propre service de police.

Réagissant aux propos tenus, hier dans *Le Devoir*, par le maire de la paroisse d'Oka, Yvan Patry, qui s'oppose au projet, le ministre a tenté de rassurer tout le monde en indiquant que les citoyens de la région n'ont nullement à s'inquiéter.

«Si tous maintiennent le climat de sérénité qui prévaut aux discussions, écrit-il dans un bref communiqué, nous aboutirons nécessairement à un projet qui fera l'affaire de tous.»

Dans un entretien au *Devoir*, la chef de cabinet du ministre, Isabelle Demers, a cependant refusé de préciser l'étendue du territoire qu'aurait à patrouiller cette police autochtone (l'une des inquiétudes du maire Patry), indiquant que cela «ne donne rien de garrocher sur la place publique pareille information».

«Il est prématuré, dit-elle, de parler de ça à ce moment-ci car les discussions à ce sujet sont loin d'être terminées.»

Pourtant, le négociateur en chef du ministère de la Sécurité publique dans ce dossier, Régis Larrivée, a déjà confirmé au *Devoir*, vendredi, que Québec, Ottawa et le conseil de bande avaient déjà réussi à s'entendre «pour délimiter avec précision le territoire qui sera desservi par cette police autochtone».

Sur un ton rassurant, le ministre Perreault explique dans son communiqué qu'en raison «de la bonne collaboration du chef James Gabriel et du climat serein qui existe à la table de négociations», il est confiant d'en arriver à une entente «qui satisfera toutes les parties».

Rien n'est moins sûr. Car lors d'un entretien lundi, le maire d'Oka (une de ces parties justement) a clairement indiqué qu'il s'opposait à la création de cette police autochtone (dans quelques mois) aussi longtemps que le gouvernement fédéral n'aura pas un préalable accordé aux Mohawks de Kanestake «une assise territoriale bien précise» (ce qui pourrait prendre des années).

Or, là-dessus, l'attaché de presse du ministre Perreault, Alain Leclerc, a répondu du tac au tac: «On ne sait pas ce qu'on va faire pour concilier tout cela.» Et la raison est simple: c'est impossible.

Car de l'aveu même d'Éric Malloff, qui dirige les négociations sur l'assise territoriale des Mohawks de Kanestake (une discussion qui dure depuis 1990), il est «absolument certain» qu'aucun règlement sur cette question ne surviendra «dans quelques semaines ou dans quelques mois».

A cela, le ministre Perreault répond simplement qu'il se penchera «sur cette question de près», expliquant par ailleurs aux citoyens d'Oka et de sa paroisse qu'ils n'ont absolument rien à craindre du projet de police autochtone car «les policiers [autochtones] devront posséder les qualités requises d'agents de la paix [...]», en plus d'être «soumis aux mêmes règles de déontologie policière que tous les autres corps de police au Québec».

EN BREF

Vote unanime

(Le Devoir) — Après Côte-Saint-Luc la semaine dernière, la municipalité voisine de Hampstead, en banlieue ouest de Montréal, a adopté lundi une motion prévoyant la tenue d'un référendum sur le maintien de la ville au sein du Canada dans l'hypothèse où le Québec ferait sécession et où Ottawa ne tiendrait pas sa propre consultation pancanadienne avec une question «juste et claire». Lors d'une séance à laquelle ont assisté plus de 200 résidents, la résolution pilotée par le conseiller Anthony Housefather a été entérinée à l'unanimité moins une voix. À Beaconsfield, le conseil municipal, saisi d'une proposition semblable, a décidé de consulter les autorités des autres villes de l'ouest de l'île et de soulever la question à la Conférence des maires de banlieue avant de prendre une décision.

Tout sur les études

(Le Devoir) — L'outil essentiel pour savoir où l'on va: le Service régional d'admission du Montréal métropolitain vient de faire paraître trois briques de 300 à 400 pages chacune, qui recensent tous les programmes des études collégiales, de l'éducation aux adultes au cégep et des études universitaires pour 1997. Ces livres proposent pour chacun des programmes analysés les définitions et objectifs, la nature exacte du travail, les préalables pour s'y inscrire et la liste des institutions qui offrent le programme.

Option Laval recrute

(Le Devoir) — Trois nouveaux candidats ont rejoint les rangs du parti politique municipal Option Laval hier. Il s'agit de Marie-Josée Bonin, Carole Filiatreault et Jean-Paul Therrien. Le chef du parti, Jean Rizzuto, a souligné que les trois candidats présentés aux élections municipales de novembre 1997 étaient «très impliqués au sein de la com-

munauté lavalloise». Mme Bonin, une architecte, est présentement à l'emploi du Service des immeubles de la Ville de Montréal. Vice-présidente d'Option Laval, elle a été défait lors du dernier scrutin à Laval. Mme Filiatreault est pour sa part vice-présidente de la Commission scolaire des Mille-Îles. Enfin, M. Therrien, un jeune retraité, a travaillé pour Hydro-Québec jusqu'en 1992.

Dr. Robert Prescott
& Associés (Omnipraticiens)

Liposuccion (Anesthésie locale)
Greffes de cheveux au laser
Traitement des rides au laser

•Collagène •Varices •Obésité

1832, Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H3H 1E4
Tél.: (514) 935-6616 Fax: (514) 935-2104



SÉANCES DE SIGNATURE

VENDREDI 15 novembre

RENÉ MARCEL SAUVÉ

Géopolitique et avenir du Québec
14h à 16h
19h à 21h

Sr Cécile Huot, c.n.d.

Wilfrid Pelletier, Un grand homme,
Une grande oeuvre
14h à 16h

BERNARD JASMIN

De l'éducation
19h à 21h

SAMEDI 16 novembre

Nicole Thibault

La grammaire, moi, je la comprends
14h à 17h

Sr Cécile Huot, c.n.d.

Wilfrid Pelletier, Un grand homme,
Une grande oeuvre
14h à 16h

Sylvain Rivière

101 poètes en Québec
Les mangeux de morues
Poèmes
Sur la tête de l'eau
Les faits et dictés de Cabert à Pierrot
L'errance est aussi un pays
Figures de proue
Le bon Dieu en culott' de v'lours
La s'maine des quat'jeudis
La lune dans une manche de capot
14h à 16h

PIERRE MÉTHÉ

Dictionnaire Dumas
19h à 21h

DIMANCHE 17 novembre

RENÉ MARCEL SAUVÉ

Géopolitique et avenir du Québec
12h à 15h

Sylvain Rivière

101 poètes en Québec
Les mangeux de morues
Poèmes
Sur la tête de l'eau
Les faits et dictés de Cabert à Pierrot
L'errance est aussi un pays
Figures de proue
Le bon Dieu en culott' de v'lours
La s'maine des quat'jeudis
La lune dans une manche de capot
14h à 16h

André Lefebvre

De l'enseignement de l'histoire
19h à 21h

MARIE-NOËLLE LAPOINTE
ET ÉRIC LAJOIE

Fleurdelisé, Histoire du Québec en B.D.
16h à 21h

AU SALON DU LIVRE DE MONTRÉAL STANDS 803-805-807
GUÉRIN, éditeur ltée, 4501, rue Drolet Montréal (Québec) H2T 2G2 Tél.: (514) 842-3481 Téléc.: (514) 842-4923

LE DEVOIR

POLITIQUE

REVUE DE LA PRESSE
ANGLOPHONE

De salaires et de «snowbirds», de séparation et d'honnêteté

GILLES LESAGE
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Le Québec devrait couper dans ses coûts salariaux, titre sans ambages *The Gazette* pour son éditorial d'hier. Il en est à peu près temps, se réjouit le quotidien mont-réalais. «Cela aurait dû être fait il y a des années déjà. Si ce n'était de l'absence d'action de l'ancien gouvernement libé-ral, avant l'élection de 1994, suivie de la générosité flagrante du gouvernement péquiste à ses amis syndicaux, dans la fou-lée référendaire, ça aurait sûrement été fait. Non seulement le gouvernement n'a-t-il rien fait pour irriter les fonctionnaires, il leur a accordé une hausse de 1 % deux mois avant le réfe-rendum du 30 octobre.»

A vrai dire, Québec n'a pas le choix. Il y a déjà eu des compressions, mais d'autres sont nécessaires, encore plus draconiennes. *The Gazette* souhaite ardemment que le gouvernement Bouchard ait le courage de les prendre. «Ces décisions ne seront pas populaires avec ses alliés réfé-rendaires. Les Québécois n'ont tout simplement plus les moyens de payer des taxes plus élevées pour réparer les er-reurs gouvernementales.»

Pourtant, dans un autre éditorial, lundi, le même quoti-dien montréalais presse Québec de ne pas écorcher les «snowbirds», ainsi qu'on appelle les milliers de chanceux qui vont passer la saison hivernale en Floride et autres États ensoleillés. Le ministre Jean Rochon est mal inspiré de vouloir réduire de 500 \$ à 100 \$ par jour les frais médi-caux remboursés à ces Québécois. A vrai dire, les «se-niors» malades en Floride coûtent moins cher au régime de santé. Ils vont dans le Sud pour leur santé, précisément. Il y a là moins de gripes et moins de marches glacées sur lesquelles se fracturer une hanche.

«La faiblesse du système de santé québécois à protéger les contribuables à l'étranger constitue à l'évidence une incita-tion à émigrer tout à fait et à payer des taxes ailleurs [...] Le Québec est justifié de traquer les abus commis par des non-ré-sidents, mais il n'a rien à gagner à nier une couverture équi-valente aux «oiseaux des neiges» qui vivent et paient des taxes au Québec. M. Rochon devrait réviser sa décision.»

Dans *The Telegraph Journal*, de Saint-Jean (Nouveau-Brunswick), le columnist Giles Gherson écrit que le spectre de la séparation est en train de faire mourir Mont-réal. Les gros investisseurs le ressentent avec acuité. Les dirigeants d'entreprise, qui peuvent aisément se payer des billets pour déménager où bon leur semble, tentent vivement d'échapper à cette brisure. Dans l'ébullition de l'Amé-rique du Nord, Montréal tombe hors de la spirale, alors que Toronto, Calgary, Vancouver et Ottawa se tirent fort bien d'affaire, opine le chroniqueur de Southam News.

«L'ironie des difficultés de Montréal vient de ce que la pro-vince qui a embrassé avec le plus de ferveur le libre-échange nord-américain pour échapper aux griffes de l'Etat canadien se trouve maintenant tout à fait non préparée et sans concor-dance avec la force puissante de l'intégration continentale. A l'ère du marché sans frontières, le désir du Québec de créer un Etat-nation à la mode de 1950, plein de lois, de régle-ments et de taxes, laisse Montréal dans le noir», conclut Gherson.

Il faut créer une nouvelle dynamique en faveur d'une commission nationale des valeurs mobilières, plaide *The Financial Post* en éditorial.

Ce projet traîne dans les limbes depuis des mois, note ce quotidien torontois. Le désaccord entre les provinces et le faible leadership d'Ottawa l'ont menacé de gel. Les né-gociations ont été difficiles. Le Québec, surtout pour des raisons politiques, ne veut rien à voir à faire avec un or-ganisme canadien. Quelques provinces de l'Ouest, surtout la Colombie-Britannique, s'inquiètent de ce que la nouvelle commission soit établie à Toronto et soit en conséquence insensible aux conditions locales du marché.

Scepticisme

The Financial Post se réjouit de ce que les discussions aient repris, mais il reste sceptique. «Après tout, on négocie depuis au moins deux ans, avec toutes sortes de dé-tours. Toutefois, la vigueur nouvelle est de bon augure. L'enjeu est trop grand pour que les politiciens gaspillent cette chance.»

D'un bout à l'autre du pays, par ailleurs, il est encore lar-gement question des interventions de Jacques Parizeau dans le débat politique, ainsi que de la démission de Jean-Louis Roux. Autant l'ancien premier ministre est l'objet de vives critiques pour son intolérance et son manque d'hon-nêteté — pour reprendre des titres d'éditoriaux — autant le lieutenant-gouverneur démissionnaire est louangé pour sa dignité et son courage devant l'adversité qui le frappe de plein fouet. On en profite encore, évidemment, dans le RQC — *Rest of Canada...* — pour relever l'antisémitisme rampant des Québécois francophones (glorifié par l'abbé Groulx) et dénoncer le nationalisme ethnique de leurs élites traditionnelles.

Des députés applaudissent... des journalistes

Malgré une certaine morosité, la presse parlementaire célèbre ses 125 ans

Les journalistes n'en ont pas l'habitude. Généra-lement, on les accuse de tous les maux. Mais hier, députés et ministres ont applaudi les corres-pondants parlementaires à Québec.

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Le premier ministre Bouchard a parlé du rôle «irrempla-çable» de la presse parlementaire. Le président de la Chambre, Jean-Pierre Charbonneau, a souligné le caractère «essentiel» de leur présence pour la démocratie.

Tant d'aménités se justifiaient par la célébration du 125^e anniversaire de la Tribune de la presse du Parlement de Qué-bec. La Tribune est l'un des plus anciens regroupements de journalistes parlementaires au monde, né avant ceux de Pa-riis, de Londres ou de Washington, en novembre 1871.

Après ces belles paroles, les railleries sont montées du parterre de l'Assemblée nationale vers les scribes assis au perchoir, cette tribune réservée à la presse et située au-des-sus de la mêlée partisane, au sens propre comme au sens fi-guré. Certains d'entre nous en rougissions de gêne.

Les correspondants parlementaires font beaucoup d'ef-forts pour préserver leur crédibilité, constamment menacée, à Québec comme à Ottawa, par l'image de «petite famille» créée par la fréquentation assidue des politiciens.

Pour cette raison, certains journalistes ont participé avec réticence aux célébrations marquées par la publication d'un livre, le dévoilement d'une plaque commémorative au pied de l'édifice André-Laurendeau (du nom de l'ancien rédac-

teur en chef du *Devoir*) où logent les médias, à proximité de l'Hôtel du Parlement, et un banquet privé, en soirée, en la présence du premier ministre, du chef de l'opposition et de plus de 40 députés invités par les journalistes.

Mais aussi, la fête a lieu à un moment où la presse par-lementaire vit une certaine morosité, tout comme c'est d'ailleurs le cas pour le monde politique.

Les effectifs journalistiques ont tendance à diminuer. Le bureau de l'agence Presse canadienne perd cette année la moitié de son personnel, par exemple.

Plusieurs des collègues, bien qu'ils s'intéressent toujours avec passion à leur sujet, rechignent contre la façon dont ils sont maintenant contraints d'exercer leur métier.

L'impact de la télévision en direct fait son œuvre. Quand les heures de tombée viennent dix fois par jour. Quand la conférence de presse en bonne et due forme est supplantée par les fameux *scrums*, ces mêlées qui rassemblent, se pié-tinant les uns les autres, les journalistes qui, le bras tendu, cherchent à enregistrer le mot d'un ministre. Quand le su-perficiel l'emporte sur le fond.

En conclusion d'un recueil de textes publié pour l'occa-sion, l'infatigable routier du journalisme parlementaire, Gilles Lesage, pose crûment la question. S'inspirant de la cri-tique d'un journaliste britannique au sujet de la pratique de son métier, Lesage se demande si le journalisme parlemen-taire existe encore.

Ici comme en Grande-Bretagne, les journalistes estiment souvent que le reportage parlementaire n'intéresse plus leurs lecteurs. La tradition de la Galerie est morte. En général, les chroniqueurs font dans le cliquant, le banal, le trivial, le léger. L'esclandre d'un député l'emporte sur le débat fondamen-

tal sur un projet de loi portant sur un sujet aride. La masse d'information administrative pourtant facilement accessible n'est pourtant que rarement utilisée par les scribes.

Il y a longtemps, il est vrai, que la Tribune de la presse a perdu son monopole sur l'information parlementaire après la création du journal des débats, l'introduction des caméras dans le Salon de la race en 1978, la création des chaînes d'in-formation continue, et maintenant Internet.

On célébrait hier le 125^e anniversaire de la reconnais-san-ce par l'Assemblée nationale d'une association de journa-listes parlementaires. La Tribune aurait été créée le 10 ou le 11 novembre 1871, selon les sources. Mais il y avait déjà des scribes au Parlement en 1792. Ce n'est toutefois qu'en 1958, après l'expulsion par Maurice Duplessis du représentant du *Devoir* Guy Lamarche, que les journalistes ont formé une as-sociation sans but lucratif en bonne et due forme.

La Tribune compte aujourd'hui 90 membres, dont seule-ment le tiers sont des journalistes. Les autres sont documen-talistes ou techniciens. Les deux tiers des membres repré-sentent des médias électroniques. Le quart des membres sont des femmes, dont à peine quatre sont journalistes à pro-prement parler.

La représentation des femmes à la Tribune de la presse a toujours fait défaut. La première d'entre elles, Evelynne Du-mas, est apparue à la Tribune en 1962.

Mais la morosité n'est pas incurable. La Tribune a souli-gné son anniversaire, hier, par la création d'une bourse qui sera offerte chaque année, dorénavant, à un étudiant en jour-nalisme intéressé par la politique. Le lauréat 1996 est Fran-çois Desjardins, un finissant de l'UQAM. Il y a encore un avenir à la Tribune de la presse.

Cliche est accusé de «collusion» avec l'UPA

Sept organismes quittent la Table de concertation sur la pollution agricole

LOUIS-GILLES FRANCŒUR
LE DEVOIR

Coup de théâtre hier dans le dossier des porcheries: sept membres de la Table de concertation sur la réduction de la pollution agricole, dont des alliés traditionnels de l'Union des producteurs agricoles, ont claqué la porte de cet organis-me de concertation en accusant le gouvernement et le minis-tère de l'Environnement et de la Faune (MEF) de «collusion» avec les agriculteurs.

Les sept membres, qui se sont retirés d'une réunion convo-quée par le MEF, ont réclamé du ministre David Cliche, pré-sent à la rencontre, qu'il retire le dossier des mains du sous-ministre adjoint aux politiques et programmes, Denys Jean. Ce dernier «n'est plus l'interlocuteur approprié pour la poursuite des travaux», indique le communiqué conjoint des sept orga-nismes dissidents.

Denys Jean a présidé jusqu'ici les travaux de cette table de

concertation, qui accouchait au début de l'année d'un rapport définissant le contenu du futur règlement sur le contrôle de la pollution agricole. Pas sitôt signé par l'UPA, le rapport était re-travaillé, pour employer un euphémisme, par des adjoint du premier ministre, qui ont accepté sous les pressions de l'UPA de rouvrir cette entente déjà en deçà de certains barèmes en-vironnementaux et de santé publique. Les pourparlers ont re-pris récemment avec la participation du sous-ministre Jean et celle, directe, du ministre Cliche. Le gouvernement y a fait de nouvelles concessions, divulguées par *Le Devoir*, dont l'octroi d'une sorte de droit de veto à l'UPA sur le libellé du futur rè-glement, laissant aux membres de la Table le privilège d'être informés des décisions arrêtées sans leur présence.

Parmi les groupes qui accusent Québec et le MEF de «col-lusion» avec l'UPA, on trouve le groupe environnemental A Court d'Eau, le Comité de santé environnementale du Qué-bec, l'Ordre des agronomes du Québec, l'Ordre des techno-logues professionnels du Québec, l'Union des municipalités

du Québec (UMQ), l'Union des municipalités régionales de comté du Québec (UMRCQ) et l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN).

«Cette façon de procéder, estiment les sept organismes dis-sidents, discrédite dans son fondement le processus de toute concer-tation» si chère au gouvernement.

A quelques semaines du congrès de l'UPA, les Sept ont rap-pelé à Québec «qu'il ne saurait être question de mettre en vi-gueur la Loi sur le droit de produire sans réglementation sur la réduction de la pollution d'origine agricole, qui respecte le con-sensus établi et signé par l'ensemble de la Table en février dernier». Le cabinet provincial a pris un engagement ferme sur cette question au printemps.

Les Sept ont aussi demandé au ministre Cliche de convo-quer la Table pour y reprendre les pourparlers sous sa prési-dence afin que les suites à donner au consensus de février soient élaborées par tous les acteurs en cause et non dernière des portes closes entre quelques acteurs privilégiés.

L'évaluation au collégial

La cote B succédera-t-elle à la cote R?

La cote R, cet outil statistique de sélection des finissants au cégep, est un des objets de la contestation étudiante actuelle. Mais un comité d'experts soutient que la cote est valable, alors qu'un professeur de Rosemont propose de l'améliorer par sa propre méthode de calcul.

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Le dossier de la cote R est à un tournant: un rapport d'un groupe de spécialistes affirme maintenant que cette cote d'évalua-tion des finissants du collégial ne pénalise aucunement les étudiants évalués.

De son côté, un des opposants les plus visibles à la cote R, le professeur Carl Bra-bant du cégep de Rosemont, vient de pro-poser une nouvelle méthode de calcul, la «cote B», qui permettrait selon lui de corri-ger les effets pervers de la cote R. Cette méthode fait actuellement l'objet de discus-sions.

Les cégépiens qui poursuivent actuelle-ment leur mouvement de grève mention-nent la cote R comme étant une des rai-sons qui les poussent à perturber le réseau collégial (quoique la question des frais de scolarité et celle des compressions en édu-cation demeurent les plus importantes).

Mais un rapport du Comité de gestion des bulletins d'études collégiales, soumis au Comité de liaison de l'enseignement su-périeur le 11 octobre dernier, tente de cal-mer la controverse.

Ce comité, formé des représentants de la Conférence des recteurs (CREPUQ), de l'Université de Montréal, du collège An-dré-Grasset, du cégep Saint-Laurent et du Service d'admission du Montréal métro-politain, a analysé les dossiers de 60 000 diplômés d'une soixantaine de collèges de-puis trois ans pour conclure que dans tous les collèges étudiés, «il s'est avéré possible pour les étudiants les plus performants d'ob-tenir une cote de rendement au collégial suf-fisante pour être admissibles aux pro-grammes universitaires les plus contingen-tés».

La cote R, ou cote de rendement au col-légial, est une nouvelle méthode statistique de calcul introduite l'année dernière et qui visait à corriger l'ancienne cote Z, en vi-gueur depuis 20 ans. La cote Z «normalise» les notes des finissants de cégep, puisque les méthodes de correction varient d'un collège à l'autre et qu'il n'existe pas d'exa-mens d'entrée uniformes aux portes des universités.

La cote R a particulièrement ajouté au mode de calcul de la cote Z un «indice de force de groupe» qui tient mieux compte

de la valeur de l'étudiant à l'intérieur d'un groupe.

Mais plusieurs enseignants et étudiants se sont élevés contre la cote R, estimant que la nouvelle méthode pénalisait les étu-dians venant de cégeps plus faibles, qui étudient dans des groupes non homo-gènes. Le calcul de la cote R tient égale-ment compte de la moyenne des groupes dans lesquels l'étudiant a étudié au secon-daire 4 et 5, ce qui a soulevé de nom-breuses critiques.

Le rapport du comité de gestion propose de maintenir la cote R. «La note n'a aucun lien avec la situation géographique ou avec le fait qu'il s'agisse d'un collège à forte ou faible concentration d'étudiants forts», conclut le comité après analyse des dos-siers.

«Il est faux de prétendre qu'il y a distor-sion», a ajouté au *Devoir* Yvon Bousquet, de la CREPUQ.

M. Bousquet précise également que les analyses du groupe démontrent qu'il existe une corrélation très forte entre le rende-ment au secondaire et le rendement au col-légial, un phénomène statistique «presque désolant», a-t-il ajouté.

Mais le comité a également identifié quelques distorsions statistiques avec la cote R, dont le fait que dans un petit nombre de cas, l'étudiant devrait, théori-quement, obtenir des notes de 100 % pour obtenir une bonne cote R et donc être ad-

mis dans un programme contingenté à l'université.

M. Bousquet affirme que le groupe tra-vaille toujours sur cette question et qu'il soumettra d'ici deux semaines au minis-tère un rapport sur le sujet.

De son côté, Carl Brabant vient de pro-poser à la réflexion publique une nouvelle formule mathématique, la cote B, pour «cote de bienvenue à l'université», qui re-prend des éléments de la cote Z et de la cote R mais dans laquelle une correction mathématique permettrait, selon lui, de corriger les distorsions de la cote R.

On peut trouver cette démonstration depuis quelques jours sur un site Inter-net qui lutte contre la cote R, site animé par M. Brabant et par la Fédération auto-nome du collégial.

Carl Brabant admet que la notion d'in-dice de groupe au cœur de la cote R «n'est pas dénuée de fondement mais il faut ce-pendant baliser cette notion de manière à éviter de stigmatiser les élèves à partir de déterminismes familiaux, économiques ou géographiques».

M. Brabant conteste toujours les résul-tats du comité qui a analysé la cote R, mais il ajoute au *Devoir* qu'«avec un peu de bonne volonté, on pourrait s'entendre».

Pour sa part, Yvon Bousquet, de la CREPUQ, affirme que «nous sommes ou-verts à examiner la formule de M. Brabant et nous allons l'examiner».



Salon du livre de Montréal

14 AU 19 NOVEMBRE 1996 • PLACE BONAVENTURE

Jeudi 17 h à 22 h
Vendredi 9 h à 22 h
Samedi et dimanche 10 h à 22 h
Lundi 9 h à 22 h
Mardi 9 h à 18 h

Adultes : 6 \$
Étudiants et aînés : 3 \$

<http://www.alexandrie.com/SLM/>



LE MONDE

Bijouterie
GAMBARD
Vente et service technique
630-A, rue Cathcart, Montréal, centre-ville
866-3876
BIJOUTIER AUTORISÉ ROLEX

EN BREF

Timor: appel à Bill Clinton

New York (AFP) — Le colauréat du prix Nobel de la paix 1996, Jose Ramos-Horta, a appelé hier à New York le président Bill Clinton à œuvrer pour la paix au Timor oriental, envahi par l'Indonésie en 1975 et annexé l'année suivante. «L'administration Clinton a agi de manière sensée et positive depuis qu'il est aux affaires, inversant 19 ans de politique américaine à l'égard de Timor», a expliqué M. Ramos-Horta, saluant notamment la fin des livraisons de mitrailleuses M-16 à l'Indonésie, armes utilisées, selon lui, contre la population du Timor oriental. Si le président Clinton «est parvenu à faire avancer la paix au Proche-Orient, qui est un problème infiniment plus complexe, il devrait faire des efforts pour faire avancer la paix au Timor oriental», a-t-il poursuivi.

Incidents violents à la Gonave

Port-au-Prince (AFP) — De violents incidents ont éclaté dans la nuit de lundi à hier sur l'île de la Gonave, dans le golfe de Port-au-Prince, après qu'un policier a abattu lundi un habitant de l'île qu'il tentait d'arrêter, a annoncé hier le porte-parole de l'ONU en Haïti. Le tribunal local a été incendié et plusieurs centaines de personnes ont entouré le commissariat. «Les sept membres de la police nationale d'Haïti réfugiés au commissariat ont alors fait appel par radio à la mission des Nations unies en Haïti qui a envoyé un hélicoptère avec cinq policiers internationaux pour tenter de trouver une solution pacifique et négociée à l'incident», a précisé le porte-parole.

Bettino Craxi: condamnation confirmée

Rome (AFP) — L'ancien secrétaire du Parti socialiste italien (PSD) Bettino Craxi, réfugié en Tunisie, a été condamné définitivement à une peine de prison de cinq ans et demi, selon une décision de la Cour de cassation rendue publique hier soir. Il s'agit de la première condamnation définitive de l'ancien président du conseil qui a maintenant épuisé tous les recours permis par la loi après la condamnation de première instance pour corruption et financement illicite des partis politiques. Si Bettino Craxi rentrerait maintenant en Italie, il serait immédiatement incarcéré.

Mafia: nouveau procès

Florence (AFP) — Un nouveau procès s'est ouvert hier devant la Cour d'assise de Florence contre le chef suprême de Cosa Nostra, la mafia sicilienne, et plusieurs de ses acolytes pour les attentats meurtriers de Florence, Rome et Milan — 10 morts et une centaine de blessés — en 1993. Dans les cages de fer aménagées dans le tribunal-bunker de Florence ont pris le numéro un de Cosa Nostra Toto Riina, déjà condamné onze fois à la prison à perpétuité, ainsi que l'un de ses principaux lieutenants, Leoluca Bagarella, l'ex-chef de la branche militaire de la mafia. Le procès, qui se déroule sous la surveillance, jour et nuit, d'environ 200 policiers et carabinieri, devrait durer au moins un an et demi. L'accusation a prévu d'entendre 760 témoins.

La conseillère économique de la Maison-Blanche s'en va

Washington (Reuters) — Layra Tyson, conseillère économique de la Maison-Blanche, quitte l'administration Clinton pour enseigner à l'université de Californie, a annoncé hier son porte-parole Christopher Dorval. «Elle part, mais elle est disposée à rester jusqu'à la fin de la période de transition», a-t-il précisé en laissant entendre que Laura Tyson ne pourrait quitter Washington qu'au début 1997. Agée de 49 ans, Laura Tyson dirigeait depuis deux ans le Conseil national économique de la Maison-Blanche, qui coordonne la politique économique de l'exécutif. Avant cela, elle avait présidé le Conseil des conseillers économiques du président, groupe d'économistes professionnels qui établit des prévisions pour l'administration.

Délits sexuels dans l'armée américaine

Washington (AFP) — Trois nouveaux officiers de l'armée américaine ont été inculpés de délits sexuels dans une base du Missouri, ont annoncé hier les responsables de la base. Vingt militaires ont déjà été suspendus de leurs fonctions depuis la découverte d'une affaire de délits et crimes sexuels, dont des viols, commis sur une base d'entraînement de l'armée américaine dans le Maryland. Les accusations à l'encontre des trois militaires de la base de Fort Leonard Wood, dans le Missouri, vont de relations sexuelles entre une recrue et un cadre qui sont interdites par le code militaire même avec consentement à des agressions à caractère sexuel.

Nouveaux parcs naturels

Washington (AFP) — Le président Bill Clinton a signé hier une loi qui crée plusieurs nouveaux parcs naturels. La loi désigne notamment un parc naturel au Kansas (Tallgrass Prairie National Preserve), le premier dans cet Etat, pour y préserver la prairie telle qu'elle existait avant l'arrivée des pionniers avec des herbes hautes de 2,7 mètres. La loi autorise par ailleurs la dépense de 17,5 millions de dollars pour aider à l'achat de forêts à la frontière entre le New Jersey et l'Etat de New York (Sterling Forest), et établit un organisme de gestion pour assurer la survie du parc du Presidio à San Francisco, en Californie. Elle désigne enfin comme «route historique», en Alabama, un parcours de 86 kilomètres emprunté par Martin Luther King et les militants pour les droits civiques des noirs en 1965.

Le millionnaire type

Washington (AFP) — Les millionnaires américains sont des hommes de 57 ans en moyenne, qui travaillent 45 à 55 heures par semaine, sont leur propre patron et n'ont jamais mis plus de 200 dollars dans une paire de chaussures, selon deux universitaires, Thomas Stanley et William Danko, qui ont étudié la population fortunée des Etats-Unis dans un ouvrage intitulé *The Millionaire Next Door* (Ce voisin millionnaire). Les services des impôts en dénombreaient 1,3 million en 1989 mais les auteurs les estiment à 3,5 millions aujourd'hui. Pour engranger des millions, il n'y a pas de secret, il faut être un peu grippé-sou, déduisent les auteurs. 81 % des millionnaires américains découpent encore les coupons promotionnels dans les journaux une fois par semaine.

Situation dans la région des Grands Lacs africains

Goma gagnée par la crainte du choléra

Les réfugiés dispersés dans le Kivu sont en danger de mort

Raymond Chrétien, émissaire spécial de l'ONU dans la région des Grands Lacs, a déclaré hier avoir atténué les points de désaccord entre Zaïre et Rwanda, en ajoutant qu'une rencontre entre dirigeants des deux pays était envisagée. M. Chrétien a annoncé son intention de quitter Kigali dans la journée à destination de Kinshasa pour de nouveaux entretiens sur la création d'une force humanitaire et le sort du million et demi de réfugiés rwandais bloqués par les combats dans l'Est zaïrois.

ANNIE THOMAS
AGENCE FRANCE-PRESSE

Goma — Les organisations humanitaires internationales sont venues hier pour le deuxième jour consécutif à Goma, où la possibilité d'une épidémie de choléra est prise très au sérieux par les hôpitaux locaux.

A la mi-journée, après toute une matinée d'attente à la frontière, un convoi d'une dizaine de voitures est arrivé de Gisenyi, au nord-ouest du Rwanda.

Le Programme alimentaire mondial (PAM), le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), ainsi que plusieurs organisations non gouvernementales (ONG), telles que Médecins sans frontières (MSF), Concern et Save the Children Fund, poursuivaient hier leurs «missions d'évaluation».

Des négociations étaient également menées par leurs représentants avec le chef des rebelles maîtres de Goma, Laurent-Désiré Kabila, afin de préparer la suite de l'opération.

Jusqu'à présent, dans cette zone contrôlée par les rebelles (essentiellement tutsis d'origine rwandaise), les organisations humanitaires n'ont eu accès qu'à la ville de Goma, alors que des centaines de milliers de réfugiés et déplacés sont éparpillés dans la région, privés de toute assistance.

Une cinquantaine de réfugiés hutus rwandais, épuisés par plus de dix jours de marche depuis les camps du nord du Kivu, ont franchi hier la frontière rwandaise vers Gisenyi, ont constaté les journalistes.

Mais l'immense majorité des quelque

700 000 réfugiés rwandais qui étaient installés depuis juillet 1994 dans la région de Goma n'ont pas opté pour le retour, choisissant au contraire de s'éloigner de la frontière rwandaise.

Beaucoup d'entre eux sont, semble-t-il, regroupés vers Saké et Mugunga, à l'ouest de Goma. À Mugunga se trouve un immense camp de réfugiés, devenu une poche de résistance à l'offensive rebelle.

Plusieurs fois en fin de semaine dernière, des tirs à l'arme lourde provenant de Mugunga ont visé Goma, où les rebelles accusent d'anciens militaires et miliciens hutus rwandais de retenir en otages les réfugiés rwandais et les déplacés zaïrois, utilisés comme «boucliers humains».

Selon divers témoignages de Zaïrois de retour à Goma, beaucoup de gens sont déjà morts à Saké et Mugunga de maladies diverses. Ils ont fait état de diarrhées et, selon les hôpitaux de Goma, des cas de choléra ont été signalés à Saké-Mugunga, ainsi qu'au nord, vers Rutshuru.

Manque de médicaments

Mais, selon le médecin directeur de l'hôpital CBK (Communauté baptiste du Kivu), Jo Lusi, ces cas n'ont pu être confirmés, faute de surveillance épidémiologique.

«Lundi, c'était la panique générale [à l'hôpital], lorsque six malades ont été amenés», a expliqué le médecin. «Nous pensions devoir faire face à la catastrophe, mais ils se sont avérés être des cas de dysenterie amibienne», a-t-il ajouté.

«Nous avons commencé à débayer des salles, je vais aller chercher des lits, pour pou-



ENRIC MARTIAP

Des habitants de Goma jouaient des coudes hier aux portes de l'entrepôt du Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés pour obtenir de la nourriture alors qu'un gardien de sécurité tentait de les repousser.

voir isoler les cas suspects», a poursuivi le docteur Lusi, en soulignant que les hôpitaux de Goma manquaient cruellement de médicaments dans l'éventualité d'une épidémie.

Dans le cas du choléra, il faudrait en particulier des antibiotiques d'une génération récente (de type quinolone) réputés efficaces pour endiguer la maladie.

Personne à Goma n'a oublié la terrible épidémie de 1994, qui avait emporté 50 000 réfugiés arrivés du Rwanda.

Des médicaments de base ont été apportés par les organisations humanitaires revenues lundi à Goma, pour la première fois depuis dix jours. Mais l'objectif de ces premières missions humanitaires n'était

pas d'apporter une aide massive, à la «grande déception» des nouvelles autorités et de la population, qui se plaignent de manquer de tout.

Marc Gastelleu-Etchegorry, un responsable de MSF, a estimé que la situation à Goma ne serait «pas critique», si l'approvisionnement en médicaments est assuré et si l'eau potable et la nourriture arrivent en quantité suffisante.

Quant à la situation de plus d'un million de réfugiés dispersés dans tout le Kivu, le médecin de MSF, organisation qui a déjà demandé une intervention militaire à but humanitaire, a dénoncé une «non assistance énorme à personnes en danger».

Exception culturelle européenne

Pas de renforcement des quotas audiovisuels

AGENCE FRANCE-PRESSE

Strasbourg — Le Parlement européen a échoué hier à concrétiser l'«exception culturelle» européenne en ne réunissant pas suffisamment de suffrages pour rendre les quotas audiovisuels en faveur des œuvres produites dans l'Union européenne plus contraignants.

La gauche du Parlement a livré sans succès cette bataille avec le secours notamment des eurodéputés français appartenant à la totalité de l'éventail politique.

Il a manqué 23 voix pour obtenir la suppression de l'adjonction de la mention «chaque fois que réalisable» à l'obligation de diffuser une proportion majoritaire d'œuvres européennes, figurant dans la directive «télévisions sans frontières» de 1989 qu'il s'agit de remplacer.

La majorité absolue des eurodéputés était indispensable pour essayer de contrer le texte voté par le conseil des ministres européens de la culture le 11 juin, qui avait

maintenu cette fameuse mention.

L'ex-ministre de la Culture français Jack Lang, qui était intervenu avec force à la tribune sur ce point, selon lui essentiel pour résister «à l'uniformisation et à la colonisation culturelle», a réagi avec virulence à cet échec.

«Le Parlement européen a une fois de plus perdu l'occasion de justifier son existence, a-t-il dit. Il s'est incliné devant les forces conservatrices en se soumettant aux injonctions des gouvernements et de la Commission». Selon lui, «par leur cécité et leur pusillanimité, la plupart des dirigeants européens acceptent de livrer les jeunes générations au bombardement télévisuel des séries américaines».

Puissants lobbies

De son côté, la présidente de la commission culturelle du Parlement Luciana Castellina (socialiste espagnole) a affirmé que «de puissants lobbies opérant dans les domaines des télécommunications, des chaînes commerciales

Sommet mondial de l'alimentation

Pour une nouvelle révolution verte

La satisfaction des besoins passe par l'accroissement de la production

CLÉMENT TRUDEL
LE DEVOIRSOMMET MONDIAL
DE L'ALIMENTATION
Rome
13-17 novembre 1996

Les États-Unis jouissent en principe de la sécurité alimentaire; ils ne sont toutefois pas à l'abri des aléas du temps ou des parasites, comme ont pu le constater ses producteurs de maïs qui, en 1970, souffrirent une baisse de rendement de 15 % en raison de divers fléaux.

D'autres pays moins avancés, comme l'indiquent les documents préparatoires au Sommet mondial de l'alimentation qui s'ouvre aujourd'hui à Rome — il prendra fin dimanche prochain — ont pu faire des pas significatifs vers la sécurité alimentaire, en Chine, au Burkina Fasso ou en Inde par exemple, mais la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) qui a déjà réussi à atténuer l'impact de famines grâce à un système d'alerte rapide efficace, ne peut s'empêcher de souhaiter une nouvelle Révolution verte.

L'organisme prend soin de signaler qu'après une hausse phénoménale des rendements du riz et du blé dans le monde, il y a eu stabilisation, voire régression dans certains pays.

La Révolution verte, reposant essentiellement sur les travaux de seize grands laboratoires de recherche dont l'IRRI ou Institut international de recherches sur le riz (Philippines) a occasionné un boom des rendements (et des profits des producteurs), mais elle est cause d'une perte de la diversité des semences. Pour l'instant, ce contexte rend plus aisée la tâche des chantres de la biodiversité et des partisans de micro-projets, d'un certain retour aux cultures traditionnelles délaissées. C'est en plein la veine où excellent des chercheurs rattachés au Centre de recherche sur le développement international (CRDI) tels Ronnie Vernooy et Joachim Voss, qui prirent part en 1993, à Ottawa, à un colloque sur les tensions s'exerçant sur les réseaux d'alimentation en Afrique.

Timidement, les responsables du sommet qui fait suite à une Conférence de l'alimentation tenue en 1974 abordent le lien entre les décisions politiques et le contexte économique-social: «Dans les pays qui ont réduit les protec-

tions du secteur agricole et alimentaire, la transition a été douloureuse... l'insécurité alimentaire s'est accrue. Pour appropriée que soit la politique adoptée, la mise en place de mesures de protection sociale pour les groupes vulnérables en période de crise économique reste un élément indispensable de la lutte contre la faim.»

Dans une étude consacrée aux besoins alimentaires et à la croissance démographique, le ton se fait plus explicite: «La principale leçon qu'on peut tirer est que la pauvreté apparaît comme le principal facteur économique expliquant l'incapacité d'améliorer l'accès à la nourriture.» Dans ce texte apparaissent également des scénarios «prudents» quant aux modifications des régimes alimentaires dans certains pays — comme le recours plus fréquent aux ressources de la mer ou aux végétaux. Dans *Le Monde diplomatique* de juillet 1995, ne lisait-on pas que «la moitié de la production céréalière américaine sert à nourrir des animaux»?

Une tragédie banalisée

Parmi les développements négatifs retenus dans les réunions pré-sommet, on signale «la croissance totalement insuffisante des revenus par habitant et la persistance d'une grave pauvreté dans nombre de pays à niveau nutritionnel très bas». Le corollaire va de soi: même si la Révolution verte — qui permit de sauver des millions de vies humaines dans le sous-continent indien comme sous d'autres latitudes — signifie une avancée, il est recommandé d'«investir dans les terres où il est possible d'accroître au mieux la production durable. Mais les stratégies doivent permettre aussi d'améliorer les conditions de vie et le bien-être de l'homme dans les zones défavorisées».

Ce qu'un essayiste comme S. Brunel a déjà qualifié de «tragédie banalisée», la faim dans le monde, devient durant cinq jours la préoccupation principale de décideurs politiques, de technocrates et de dirigeants d'organisations non gouvernementales rassemblés à Rome pour, également, jeter les balises d'une campagne contre la malnutrition qui touche aujourd'hui 840 millions de personnes.

On y passera en revue la question des terres arables et de la quantité de mètres cubes d'eau disponibles par habitant. On n'oubliera pas d'y aborder l'accès aux capitaux, l'à-propos de grands projets d'irrigation, la croissan-

et des majors d'Hollywood s'étaient mobilisés» contre ce renforcement des quotas d'œuvres européennes.

Le Parlement européen n'a pas non plus atteint la barre fatidique des 314 voix nécessaires pour un durcissement de la directive sur les questions de publicité et sur son extension aux chaînes thématiques et aux nouveaux services (video à la demande).

Les eurodéputés ont toutefois maintenu leur singularité sur quelques points qui devront donc faire l'objet d'une procédure de conciliation avec le conseil des ministres européens.

Ce sera le cas pour l'amendement obligeant les chaînes émettant depuis plus de trois ans à ne pas diffuser un nombre d'œuvres européennes inférieur à la moyenne de 1992 ainsi que celui demandant aux États membres de s'assurer que les droits exclusifs sur les retransmissions sportives importantes n'aboutissent pas à en priver une part importante du public.

Calculs optimistes

Dans la mire du secrétaire général de la FAO, Jacques Diouf, comme dans celle de tous les participants, se trouve un projet de déclaration qui constituerait une façon de conjurer le pronostic quelque peu lugubre: malgré tous, les efforts prévus en vue de réduire le taux de sous-alimentation, il restera en 2010, selon des calculs «optimistes», un peloton de 680 millions d'affamés, dont 250 millions vivraient en Afrique subsaharienne «où la productivité agricole... est moins bonne qu'il y a 30 ans» dans une région où 43 % de la population souffre de sous-alimentation chronique, comparativement à 20 % pour l'ensemble des pays en développement.

L'Afrique n'est pas, on s'en doute, la seule région aux prises avec des disponibilités alimentaires problématiques. La FAO ajoute aux pays où la situation est préoccupante le Népal, la Mongolie et l'Afghanistan et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) retient qu'au Cambodge, au Myanmar (ex-Birmanie) et au Bangladesh on souffre aussi de sous-alimentation chronique: c'est «dans les pays qui consomment essentiellement du manioc, des ignames et du taro que les pénuries de vivres sont les plus graves».

Le plan soumis à ce Sommet mondial de l'alimentation — la FAO a développé l'indice DEA (disponibilités énergétiques alimentaires) pour dresser un tableau plus fidèle de la situation — vise donc à accroître la production pour satisfaire les «besoins d'une population mondiale croissante, à créer des emplois et à fournir une aide pour donner aux gens accès à la nourriture qui est produite». Et les actualités viennent nous souligner à gros traits que, de toutes les personnes déplacées et réfugiées dans le monde, 70 % est composé de femmes et des enfants dont elles ont la charge.

É D I T O R I A L

Courte vue

Jean-Robert Sansfaçon

La présentation du budget de la Communauté urbaine de Montréal fait ressortir avec acuité les limites de cette structure politique. Responsables de services aussi essentiels que le transport en commun et la police, les élus qui siègent au conseil de la CUM ne reçoivent pourtant pas leur mandat des électeurs, mais des villes membres. Résultat: priorité est donnée au compte de taxe de chaque ville, à la visibilité des services dans sa propre municipalité... et tant pis pour l'avenir de l'île!

Quelques jours à peine après le fragile consensus arraché aux élus municipaux par le ministre Serge Méthé en vue de créer une nouvelle structure pour la grande région métropolitaine de Montréal, le dernier budget de la CUM vient nous rappeler qu'en dernier ressort, seuls comptent vraiment les intérêts locaux des uns et des autres. Et ce, même si les besoins des citoyens vont souvent bien au-delà des préoccupations immédiates de chacune des 111 municipalités de la région, ou des 29 villes de l'île membres de la CUM. Le meilleur exemple nous est donné par le problème du transport dans la région de Montréal.

Dans les documents qui ont conduit le gouvernement du Québec à mettre sur pied une Agence de transport pour la région de Montréal, l'an dernier, on pouvait lire: «En l'an 2011, il faudra s'armer d'immenses réserves de patience pour se déplacer dans la région de Montréal. [...] Il s'effectuera chaque matin 300 000 déplacements de plus pendant la période de pointe, dont [seulement] 12 000 par le transport en commun [...]». Seulement sur les ponts en direction de l'île de Montréal, on comptera 66 000 voitures de plus. Pour absorber cette circulation additionnelle, il faudrait construire quatre nouveaux ponts autoroutiers.

Évidemment, il n'est pas question de donner suite à ces pressions des automobilistes de la banlieue la plupart du temps seuls à bord de leur bagnole, désireux d'accéder au centre-ville rapidement. D'où la nécessité incontournable de non seulement maintenir, mais d'améliorer les services de trains de banlieue, d'autobus et de métro. Parallèlement, il ne faudra pas, non plus, craindre de rendre l'accès du centre-ville aux heures de pointe plus difficile et plus coûteux pour les automobilistes.

Or, à quoi a-t-on assisté depuis quelques années? Au retrait rapide du gouvernement du Québec du financement du transport en commun, à l'insensibilité du plus grand nombre de villes de la région pour le problème, et aujourd'hui à l'inconscience irresponsable du maire Pierre Bourque. Pire, à en croire M. Bourque, il faudrait faciliter l'accès au centre-ville pour les voitures individuelles dans le but de relancer le commerce, alors que le mal vient justement, partiellement du moins, de la déjà trop forte congestion automobile.

À moins de faire de chaque rue transversale une autoroute, de vider Montréal de ses habitants au profit des visiteurs de la banlieue plus riches et plus mobiles, c'est,

au contraire, en investissant dans le transport en commun qu'on augmentera le flux de voyageurs sur l'île tout en rendant la vie plus agréable aux résidents.

Appelées à se substituer à Québec dans le financement du transport en commun à la suite de la réforme Ryan, ce qu'elles avaient accepté d'assez bonne grâce à la demande de l'ancienne administration de Montréal, les villes membres de la CUM veulent maintenant réduire leur participation. Ce qui oblige la CUM à sabrer dans le financement de la STCUM, après s'être engagée à geler sa contribution déjà amputée de quelques millions en 1995 et 1996.

Parallèlement, le conseil de la CUM a choisi de hausser du même montant de quatre millions le budget de la police dans le but d'implanter le nouveau concept de police communautaire. Bravo pour une police plus près des citoyens, mais était-il indispensable d'embaucher une centaine de policiers supplémentaires?

Ce qui choque encore plus que cette augmentation des dépenses du SPCUM, c'est d'entendre la présidente de la CUM, Vera Danyluk, souligner que la participation des 29 villes membres au financement de la CUM a pu être réduite de rien de moins que 40 millions depuis quatre ans. En somme, les villes sont d'accord avec le projet d'une police de quartier qui sera plus visible pour les contribuables, mais pour ce qui est de maintenir et d'améliorer le transport en commun, il n'en est pas question. Comme si le sujet faisait vieux jeu, à l'image d'une mode écolo des années 80. Quelle erreur! Si la croissance lente de l'économie depuis 1992 a pu retarder le moment où la circulation automobile sera devenue un réel cauchemar à Montréal, la situation pourrait se détériorer considérablement au cours des cinq à dix prochaines années. On se rappellera avec nostalgie la belle époque où il suffisait d'une petite heure pour venir en ville!

À tout cela, que répond Montréal, la Ville? Non seulement l'administration du maire Bourque ne répond rien, mais il y a tout lieu de croire qu'elle est elle-même largement coupable de la décision de la CUM. En effet, la seule préoccupation de M. Bourque, c'est de diminuer ses dépenses, notamment en refilant la facture aux usagers. Que cette vision à très courte vue amène une détérioration de la situation du transport sur l'île, qu'elle fasse fuir les usagers de l'autobus et du métro au profit de l'auto, M. Bourque n'en a cure. Devant une telle bêtise, on se prend à rêver d'une future Commission de développement régional présidée par un ministre de la Métropole capable de tenir tête à ces petits jardiniers devenus maire et conseillers sous de fausses représentations.

La paix au Guatemala

François Brousseau

C'est arrivé lundi au Guatemala. Trente-six ans, 100 000 morts, 100 000 exilés et 40 000 disparus plus tard, le pays de la plus ancienne guerre civile centroaméricaine devient le dernier à annoncer officiellement un cessez-le-feu définitif entre une guérilla gauchiste et un pouvoir militaro-droite. Il y a tout lieu de s'en réjouir.

S'il y a une personne qui a fait la différence dans cet heureux dénouement, c'est bien le président Alvaro Arzu, ce conservateur bon teint élu en novembre 1995, mais qui s'est aussitôt montré désireux, contre toute attente, d'en arriver à une paix véritable avec la guérilla d'extrême gauche de l'Union révolutionnaire nationale guatémaltèque (URN).

Acceptant de rencontrer personnellement, dès les premiers jours de 1996, les leaders de l'URN, il a brisé la glace et rompu avec les habitudes de la droite guatémaltèque, longtemps aux ordres de l'armée, proche des États-Unis, et maladivement méfiante envers tout ce qui pouvait ressembler à un «mouvement populaire».

La question politique fondamentale des pays d'Amérique centrale, c'est le rapport du pouvoir civil à l'armée.

C'était vrai au Salvador et au Nicaragua; cela reste particulièrement vrai au Honduras et au Guatemala. Derrière des façades civiles et des gouvernements élus, le pouvoir des galonnés, obsédés de lutte à la subversion et de maintien des privilèges, reste souvent exorbitant.

C'est pourquoi l'avènement d'un régime civil relativement stable, doublé de l'établissement d'une paix officielle entre guérilla et armée — comme cela semble être désormais la règle dans cette région du monde — ne signifie pas la fin des problèmes.

D'un bout à l'autre de l'isthme, la pauvreté reste endémique, encourageant corruptions et rapines diverses, dans lesquelles frottent des militaires et paramilitaires recyclés. Pendant ce temps, et malgré l'établissement de libertés civiques, la misère entretient les tensions et les haines.

C'est pourquoi, dans ce pays le plus peuplé de l'Amérique centrale, le test politique passé avec succès cette semaine doit maintenant, pour s'ancrer dans la réalité, «livrer la marchandise». Car les populations attendent de la paix bien davantage qu'une simple cessation des bombardements, des enlèvements et des massacres.



L'option trop tranquille

Depuis le référendum, on peut dire que les souverainistes se font plutôt discrets. Sortis d'une campagne référendaire exigeante, plusieurs leaders d'opinion souverainistes sont rentrés dans leurs terres. Québec a mis en veilleuse toute promotion active de son option et les syndicats ont emmenagé avec le patronat dans une vaste manufacture de consensus.

Cela dit, on aperçoit quelques signes d'éveil hors des champs gouvernemental et syndical. Au PQ, des militants inquiets de la bilinguisation croissante du Québec et des effets prévisibles d'un certain virage à droite n'hésitent plus à exprimer leurs positions. Les sorties de Jacques Parizeau ont aussi contribué à provoquer des débats sur les options socioéconomiques de Québec. Quelques semaines auparavant, on voyait Pierre Bourgault effectuer un retour avec une chronique hebdomadaire dans *Le Journal de Montréal*.



Josée Legault

Le réseau des intellectuels pour la souveraineté (IPSO) se remet aussi en branle. Comptant plus de 160 membres, il planifie des conférences et des projets de documentation qui seront distribués au Québec et à l'étranger. En collaboration avec les Partenaires de la souveraineté, les IPSO auront aussi leur page Web sur Internet. Misant sur les réseaux d'intellectuels d'ici et d'ailleurs, ils cherchent à aider les «penseurs» de la souveraineté à mieux se préparer pour un éventuel référendum. Misant plutôt sur les jeunes gens d'affaires, le groupe Génération Québec offre un autre forum de discussion pour les souverainistes. Composé de 500 jeunes professionnels, il semble également vouloir sortir de son sommeil post-référendaire.

Ces groupes de réflexion — créés surtout par des jeunes avant le référendum — témoignent de la nécessité de faire porter l'option par de plus en plus de citoyens dans la société civile. Mais ils attestent aussi de la

consolidation de cette option chez les jeunes et de leur refus d'une «fatigue» qu'on sent poindre chez nos élites. Mais sans un gouvernement souverainiste qui porterait plus nettement son option, ces groupes ne pourront voir seuls à sa consolidation et à son renforcement.

Samedi dernier, Génération Québec réunissait plus de 120 participants et tenait des ateliers de discussion sur l'équité, l'économie et l'identité. Invité à y parler d'équité inter-générationnelle, Jacques Parizeau a de nouveau commenté l'objectif «déficit zéro» du gouvernement. Son conseil principal: «Faire attention de ne pas faire payer aux jeunes aujourd'hui la réduction de leur fardeau de demain».

Qualifiant la réaction néolibérale de «drôle de principe de vie», il s'inquiétait de la popularité croissante de cette idéologie. Critiquant les compressions horizontales qu'on pratique, il observait que «le scalpel plutôt que la hache, ça coupe tout aussi bien...». Ce qui est le message que les groupes sociocommunautaires tentent de transmettre à Québec. Mais il y a un os. Le gouvernement — de par sa stratégie de rapprochement avec les milieux d'affaires — s'en fait peu à peu l'otage et devient prisonnier de certains dogmes néolibéraux qui rendent impossible une véritable politique d'emploi et de redistribution de la richesse.

Alors que les étudiants se mobilisent, M. Parizeau notait aussi le «déraillement» des États généraux et la nécessité d'assurer aux jeunes une éducation solide qui réduirait les taux désastreux de décrochage. À ce chapitre, on pourrait aussi noter que le taux de diplomation des francophones est toujours inférieur à celui des anglophones 35 ans après la Révolution tranquille. Investira-t-on pour mettre fin à cette inégalité? Et si oui, il faudra voir s'il est équitable en période de compressions de voir les universités de langue anglaise recevoir

de Québec 2,7 fois plus de financement que le poids démographique des anglophones — tel que le révèle une étude récente du professeur Michel Moisan de l'Université de Montréal.

À la fin des ateliers, un membre de Génération Québec me disait se sentir rassuré de voir plus de 120 jeunes s'enfermer dans un hôtel de Laval par un beau samedi pour discuter d'équité, d'économie, d'identité et de souveraineté. Il notait aussi le sérieux des discussions à l'intérieur comme à l'extérieur des ateliers où des conférenciers fédéralistes avaient aussi été invités.

On aura beau dire qu'il est «normal» que les jeunes soient plus actifs et résolus qu'une part de leurs aînés, on s'entête à espérer des élites plus dynamiques et plus imaginatives. Lesquels, parmi les baby-boomers qui ont réussi, sont prêts à partager réellement une partie de la richesse dont ils profitent alors qu'on condamne un nombre croissant de Québécois à une exclusion sans appel de l'activité économique? Combien, parmi ceux qui sont en affaires, sont prêts à réinvestir une partie de leurs profits dans la société qui les a souvent soutenus par l'entremise d'un État fort? La «solidarité» ne se mesure-t-elle qu'à l'aune des sacrifices qu'on impose aux plus pauvres et aux portes qui tardent à s'ouvrir pour les plus jeunes?

Deux jours avant le 20^e anniversaire de la première élection du PQ, on se prend de nostalgie pour ses jeunes députés et ministres qui, en 1976, avaient l'avenir devant eux et entendaient le saisisir avec appétit et un sens profond de justice sociale. Aujourd'hui, 20 ans après, qu'en reste-t-il hormis une option trop tranquille, un certain manque d'audace et un faux-fuyant qu'on nomme «consensus»? S'il en reste trop peu, ce sera, comme à toute époque, aux plus jeunes de reprendre le flambeau et de secouer une tranquillité qui, après tout, met en cause leur propre avenir. Car leur avenir, c'est aussi celui du Québec.

LETTRES

La religion à l'école

La religion fut longtemps obligatoire dans nos écoles avant de devenir une option facultative, mais voilà maintenant que certains groupes de personnes voudraient l'abolir complètement dans les écoles vu le nouveau contexte multiethnique et plutôt laïque de notre société actuelle.

Penser ainsi, c'est non seulement faire injure à un sentiment profondément naturel au cœur de l'homme, le sentiment religieux, mais c'est aussi extraire de l'ensemble culturel d'un peuple, l'un de ses éléments les plus fondamentaux.

Si tant est que l'école doit former des intelligences et les aider à trouver un sens à la vie, la religion doit y rester comme étant l'une des matières les plus susceptibles d'atteindre cet objectif.

À l'heure où se multiplient les sectes de tous genres, qu'advierait-il de l'éducation religieuse de notre jeunesse qui, laissée à elle-même, finirait par confondre religion véritable avec sectes, ésotérisme et toute la panoplie des mouvements qui cherchent à nous mettre en relation avec l'invisible.

Comment les parents modernes dans des couples où les deux

conjointes pour la plupart travaillent le jour, pourraient-ils s'astreindre à enseigner la religion le soir à la maison? Encore faudrait-il que ces parents aient reçu eux-mêmes une formation religieuse; or si on enlève la religion des écoles, comment les prochaines générations de parents pourront-ils donner ce qu'ils n'auront jamais reçu?

La religion doit rester à l'école. Fort heureusement, c'est l'avis de la majorité des parents présentement. C'est sûrement aussi le gros bon sens.

Guy Milot
Montréal, 18 octobre 1996

Le gel des frais de scolarité

Lucien Bouchard dit aux étudiants, aux électeurs, au Québec de demain que «eux aussi doivent aider à préparer leur avenir». Mais alors qu'est-ce que l'étude sinon préparer notre avenir? Ce n'est pas en coupant que l'on bâtit le Québec de demain; il faut éduquer des individus qui vont prendre la relève, diriger le peuple québécois, qui vont continuer à se battre pour la place du Québec sur le marché mondial. Ces individus ne doivent pas être seulement ceux et celles qui en ont

les moyens financiers mais tous ceux et celles qui le veulent. En haussant les frais de l'éducation postsecondaire, on n'aide pas à bâtir l'avenir mais on se coupe littéralement l'herbe sous les pieds.

M. Bouchard n'arrête pas de souligner le fait que nos frais scolaires sont en moyenne de 1200 \$ de moins que partout ailleurs au Canada. C'est beau mais nous ne sommes pas le reste du Canada (je crois que c'est lui qui ne cesse de le rappeler) et nous ne pouvons espérer survivre à long terme avec une telle hausse. L'éducation est un acquis de la social-démocratie. M. Bouchard serait-il en train de renier la voie qui a toujours été celle de son parti (voir Ignacio Ramonet, «Québec et la mondialisation», *Le Monde diplomatique*, avril 1996)?

Enfin, quand M. Bouchard prétend ne vouloir couper dans l'éducation qu'en dernier recours, je réponds: «Ce n'est pas assez! Il nous faut un engagement sur le gel des frais de scolarité.» L'éducation n'est pas une zone tampon où nous pouvons nous réfugier quand bon nous semble. L'éducation est l'avenir, il ne faut en aucune circonstance l'hypothéquer.
Charles-Antoine Bachand
Étudiant au Collège de l'Outaouais
Hull, 6 novembre 1996

À PROPOS

...de fiscalité autour de nous

Le Québec est une économie ouverte. La mobilité des capitaux s'est accrue dans le monde et il est plus difficile de le taxer sans qu'il y ait une désaffection envers l'investissement au Québec.

Bien que traditionnellement moins mobiles, les travailleurs québécois sont devenus eux aussi plus mobiles. Certains hauts salariés sont parmi les plus mobiles d'entre eux. La taxation influence alors certains investissements créateurs d'emplois bien rémunérés. Plusieurs travailleurs sont sensibles à des écarts de taux de taxation entre deux régions données, mais s'ils acceptent d'être mis davantage à contribution, ils exigent en échange que les charges fiscales plus élevées soient compensées par des services

plus élevés ou encore par une plus grande qualité ou un coût de la vie inférieur.

Tout en reconnaissant que la gamme des services publics dispensés n'est pas identique d'une région ou d'un État à l'autre, il faut reconnaître que les charges fiscales sont plus importantes au Québec que dans les provinces et États voisins. On remarque un fardeau fiscal global plus élevé de 6 % par rapport à l'Ontario, notre principal client, fournisseur et concurrent. Cela peut nuire à la compétitivité de nos entreprises à l'interne et à l'exportation, ainsi qu'à notre capacité d'attirer des investissements.

Rapport de la Commission sur la fiscalité et le financement des services publics, Québec, 1996

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, GUY TAILLEFER, NORMAND THÉRIAULT

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSFAÇON

Directeur artistique ROLAND-YVES CARIGNAN

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

FAISCE QUE DOIS

IDÉES

Le Québec était-il fasciste en 1942?

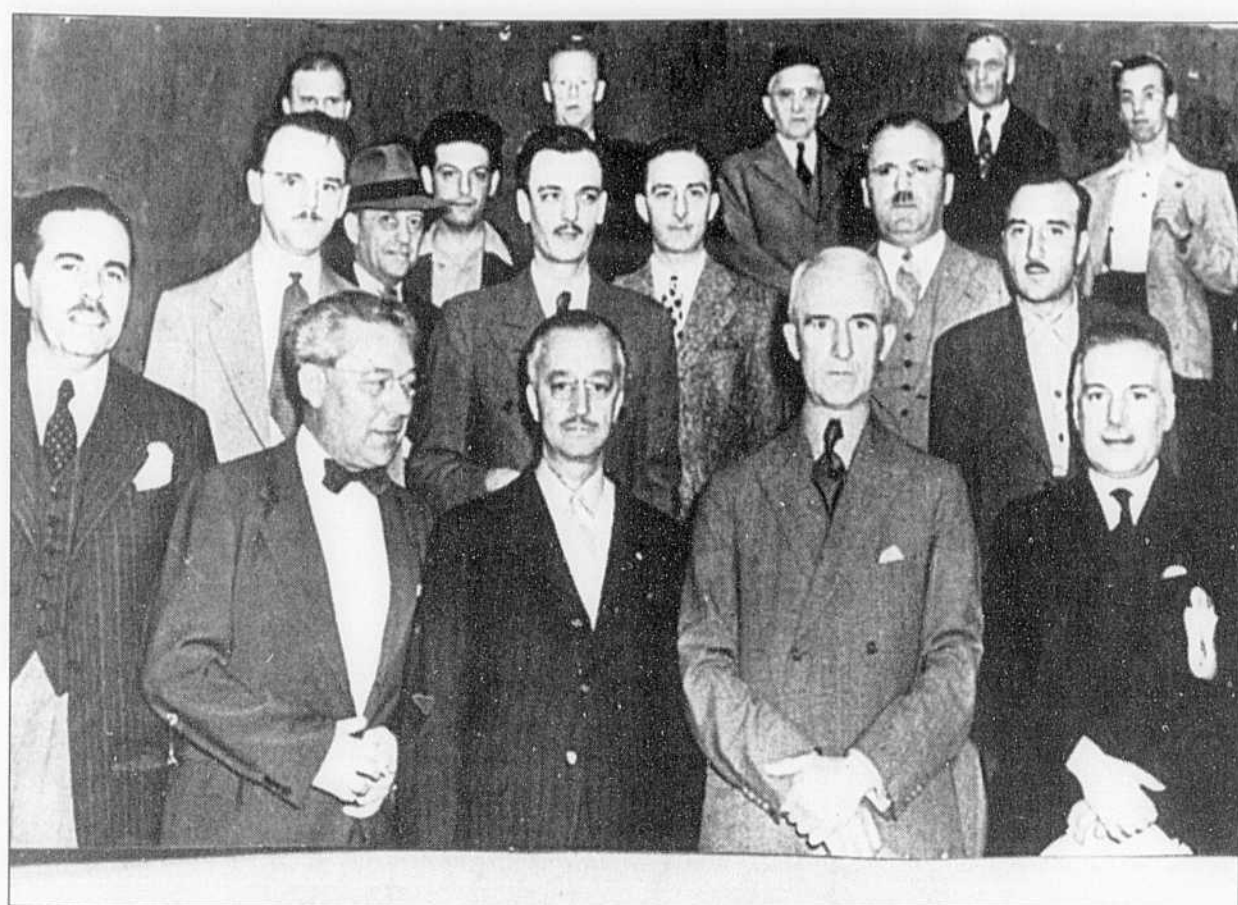
La tendance à braquer les feux de l'actualité sur les groupes fascistes et antisémites agit comme un miroir déformant et amène à exagérer indûment leur importance dans la société francophone de l'époque

JACQUES ROUILLARD
Professeur au département d'histoire
de l'Université de Montréal

La confession de Jean-Louis Roux a animé le débat autour de la présence d'un courant nazi, fasciste et antisémite au Québec dans les années 1930 et 1940. Il avoue avoir arboré une croix gammée sur son sarrau de laboratoire et avoir participé à une «émeute» à Montréal où des groupes de jeunes, en route pour saccager les bureaux du journal *The Gazette*, ont brisé des vitrines de magasins appartenant surtout à des juifs. Effectivement, il y a eu des groupes et des intellectuels qui ont manifesté des penchants fascistes et antisémites particulièrement dans les années 1930. Mais la tendance depuis quelque temps à braquer les feux de l'actualité sur ces groupes agit comme un miroir déformant et amène à exagérer indûment leur importance dans la société francophone de l'époque.

La manifestation à laquelle a participé Jean-Louis Roux survient après une assemblée organisée par la Ligue pour la défense du Canada en février 1942 pour protester contre la décision du gouvernement fédéral d'organiser un référendum pancanadien pour le libérer de la promesse solennelle de ne pas imposer la conscription pour service outremer. La promesse faite en 1940 par les politiciens fédéraux visait particulièrement les Canadiens français qu'on savait réfractaires à l'envoi de conscrits pour combattre en Europe. À noter que les groupes nationalistes francophones ne s'objectaient pas à la conscription pour la défense du Canada ou à l'envoi de volontaires, mais ils s'opposaient à l'obligation faite aux conscrits de servir outremer (voir leur *Manifeste pour la défense du Canada*, février 1942). Ils percevaient le conflit comme une autre guerre impériale où la Grande-Bretagne voulait entraîner le Canada sans que ce dernier n'ait d'intérêts si fondamentaux qu'il doive obliger ses jeunes à «payer l'impôt du sang». À leurs yeux, la participation du Canada devait être modérée, surtout économique et en ayant recours au volontariat pour aider les forces militaires britanniques.

Les orateurs à l'assemblée organisée par la Ligue de défense du Canada (8000 à 10 000 personnes) s'indignent de la décision d'Ottawa de revenir sur sa promesse et conseillent de voter «non» au prochain plébiscite. Il n'y a rien dans leurs propos d'antisémitisme ou de sympathie envers l'Allemagne. Le principal orateur, Henri Bourassa, fondateur du *Devoir* et bien connu pour avoir dénoncé l'antisémitisme chez les siens, prêche le calme et la modération (*Le Devoir*, 12 février 1942). Le conseil n'est pas suivi par tous puisque des jeunes se répandent dans les rues de Montréal après la manifestation. Certains chantent le *O Canada* pour bien montrer leur attachement à leur pays (autonomie) et brûlent le drapeau britannique, sym-



Parmi les membres de la Ligue pour la défense du Canada, une organisation anticonscriptionniste, on reconnaît Jean Drapeau, alors étudiant en droit à l'Université de Montréal (deuxième rangée, à l'extrême gauche), flanqué d'André Laurendeau, éditeur de *L'Action nationale* (deuxième rangée, second à partir de la gauche).

bole de la dépendance du Canada envers la Grande-Bretagne. Ils veulent aussi s'en prendre aux bureaux du journal fortement conscriptionniste *The Gazette* et, pour montrer leur frustration, ils brisent des vitres de tramways et de commerces, particulièrement ceux d'Israélites en scandant «A bas les juifs». Ces deux derniers éléments sont évidemment révélateurs de leur antisémitisme. Mais l'assemblée comme telle n'était en rien dirigée contre les juifs et les orateurs étaient soucieux de présenter leur point de vue à titre de Canadiens et non de Canadiens français.

La Ligue pour la défense du Canada réussit à canaliser le mécontentement du Canada français même si la plupart des médias d'information sont du côté du gouvernement et que la censure de guerre pèse sur eux. Les résultats du plébiscite montrent un clivage profond entre francophones et anglophones au Canada: le Québec vote «non» à 71 % et le reste du pays «oui» à 80 %. Si on pouvait isoler le vote francophone au Québec, c'est probablement à plus de 80 % que les francophones votent «non». Les Canadiens français réalisaient encore une fois leur statut de minorité au Canada quand vient le temps de trancher sur un enjeu important. Après le référendum, la Ligue pour la défense du Canada devient un parti politique, le Bloc populaire canadien, qui présente des candidats aux élections provinciales de 1944 et fédérales de 1945 avec un programme tout ce qu'il y a de plus modéré.

La croix gammée

C'est dans ces circonstances troublées que Jean-Louis Roux décide de dessiner une croix gammée sur son sarrau, symbole du pays et du régime contre qui le Canada est en guerre. Certains y ont vu une adhésion au nazisme et une manifestation d'antisémitisme. Pour le nazisme, ce serait très étonnant compte tenu du milieu qu'il fréquente; pour l'antisémitisme, il en subit l'influence comme il l'avoue lui-même dans sa lettre de démission. Mais si on tient compte du contexte du début de l'année 1942, son geste est probablement bien plus une bravade pour scandaliser, dirigée non pas tellement contre les juifs que contre les politiques conscriptionnistes du gouvernement fédéral. La croix gammée est avant tout le symbole du pays et du régime contre qui le Canada est en guerre.

Dans les années 1930 et 1940, le national-socialisme (nazisme) trouve des appuis plutôt faibles au Canada français et encore moins pendant la Deuxième Guerre. Le groupe qui l'incarne le mieux au Québec, le Parti national social chrétien fondé par Adrien Arcand en 1934, est né dans le sillage de la crise économique de 1929. Au-delà des exagérations des journaux et des dirigeants du groupe, son membership ne dépassera pas 1800 membres pour l'ensemble du Canada selon certains dirigeants qui ont fait défection du groupe (Martin Robin, *Shades of Right, Nativist and Fascist Politics in Canada 1920-1940*, University of To-

ronto Press, 1992). Comme le montre l'historien Martin Robin, les francophones sont loin d'avoir le monopole de ce genre de mouvement. D'autres groupes fascistes se développent au Canada anglais où flotte aussi un sentiment antisémite avant la Deuxième Guerre (*Blue Shirts of Canada, Canadian Union of Fascists*, etc.). D'ailleurs, en 1938, le parti d'Arcand fusionne avec des groupes fascistes anglophones pour devenir le Parti de l'Unité nationale. L'entrée du Canada en guerre va discréditer complètement tous ces groupes, y compris celui d'Arcand, au Canada comme au Québec.

L'attitude des journaux

Dans l'analyse que certains auteurs font du fascisme et de l'antisémitisme chez les francophones au cours de cette période, il y a malheureusement le réflexe d'identifier le Canada français à ses tendances les plus conservatrices, soit à certaines revues et à des journaux comme *Le Devoir* et *L'Action catholique* de Québec. Ces journaux ont été fondés pour faire contrepoids aux quotidiens à grand tirage que sont *La Presse* et *Le Soleil* et ils défendent fidèlement l'enseignement social de l'Eglise catholique. Ces deux derniers quotidiens ont des tirages de beaucoup supérieurs à ceux des journaux catholiques: *La Presse* vend 177 000 exemplaires en 1942, *Le Soleil* 75 000, *L'Action catholique* 70 000 et *Le Devoir* 17 000 (ABC). À mesure que des historiens s'intéressent à ces journaux, leurs travaux montrent qu'ils sont animés d'une vision libérale de la société et qu'ils propagent un discours bien différent de la presse clérico-conservatrice, y inclus sur le sujet qui nous intéresse.

Aussitôt que Hitler prend le pou-

voir en Allemagne en 1933, *La Presse*, *Le Soleil* et *Le Canada*, organe du Parti libéral, critiquent très sévèrement la dictature nazie dans de nombreux éditoriaux et témoignent de leur attachement à la démocratie (voir Claude Couture, *La Presse libérale au Québec entre 1929 et 1935*, thèse de doctorat, Université de Montréal, 1987). Cette presse dénonce le fascisme et l'antisémitisme aussitôt qu'il se manifeste dans la province et elle appelle à la tolérance à l'égard des Juifs. Le journal *Le Canada*, dont on connaît mieux le contenu sur toute la période, s'est fait le champion de la cause juive pendant les années 1930 et 1940. Journal d'opinion comme *Le Devoir*, il a un tirage comparable pendant toute cette période (15 000 en 1942). Ses éditoriaux fustigent l'antisémitisme et se portent à la défense de la minorité juive. Pendant la Deuxième Guerre, il dénonce très tôt les persécutions juives en Allemagne et commence à rendre compte de leur extermination à la fin de 1942. [...]

Comme on le sait, l'attitude de la presse clérico-conservatrice est teintée de méfiance et d'hostilité envers la communauté juive. Durant la guerre, elle ne rend compte des centres d'extermination contre les Juifs en Europe qu'en 1943 et elle le fait beaucoup plus rarement que *Le Canada*. Elle ne s'y attarde vraiment qu'à la fin de la guerre. Après le conflit, elle est plus réservée mais toujours suspicieuse et critique des actions des juifs jusqu'à la fin des années 1940.

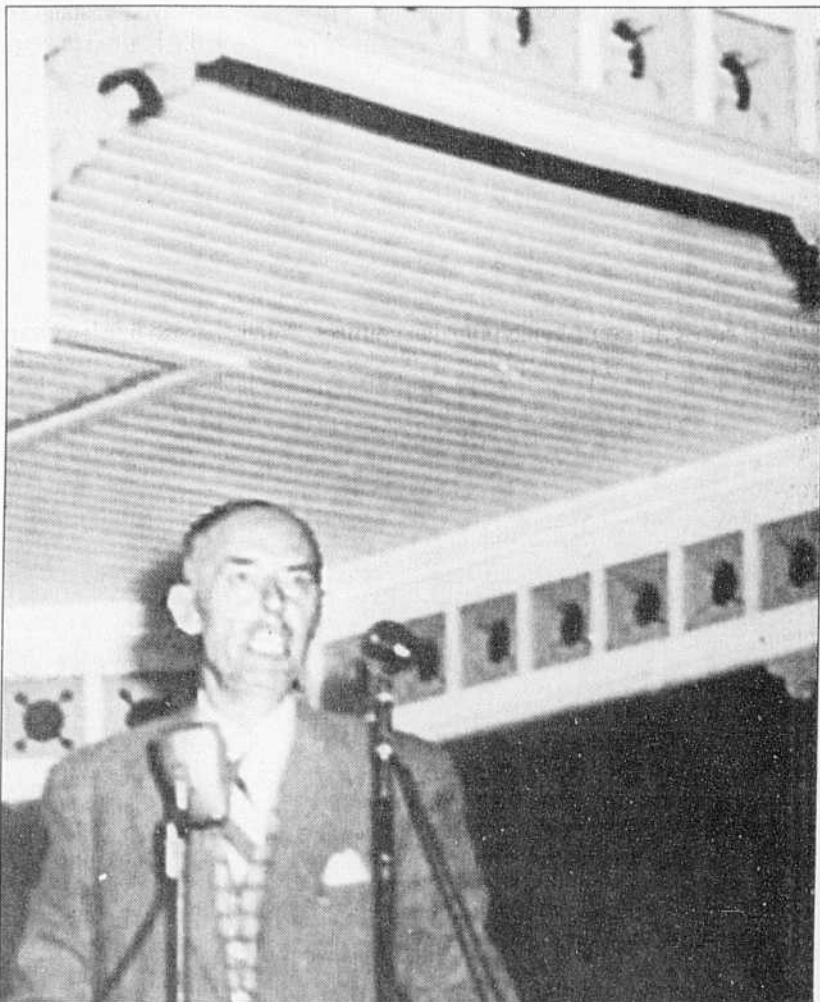
De nombreuses nuances s'imposent, surtout que ce courant au Québec comporte une dimension anti-étatique importante à cause de l'influence cléricale. Je m'arrête uniquement

sur l'attitude que pouvait avoir le journal *Le Devoir* envers les régimes fascistes puisque l'affaire Roux en a amené plusieurs à s'interroger. Je m'inspire du mémoire de maîtrise en histoire de Paul Gareau qui porte précisément sur l'attitude du journal à l'égard de ces régimes. À partir du milieu des années 1930, le quotidien devient très critique du régime nazi quand il commence à persécuter les catholiques et les juifs et qu'il représente une menace pour la paix en Europe. Avec la guerre, il en brosse un tableau sinistre au même titre que l'URSS, ce qui n'est pas peu dire pour ce journal catholique. Ses lecteurs assidus ne peuvent qu'avoir de l'aversion pour le régime d'autant plus que M^{re} Gauthier, archevêque de Montréal, condamne le groupe d'Arcand en 1938 et le nazisme en 1940.

À propos de l'Italie, le journal en présente une image plutôt positive jusqu'en 1938, année où le Duce lie sa cause au Führer et que le pape dénonce avec force la doctrine raciste et fasciste de Mussolini. Deux ans plus tard, c'est une condamnation totale quand l'Italie attaque sournoisement la France.

Pour sa part, la cause franquiste reçoit un appui complet du journal pour la guerre civile en Espagne (1936-1939) est une lutte entre le catholicisme (Franco) et le communisme athée (républicains). Pendant la guerre, l'intérêt devient marginal pour le régime franquiste. Quant aux groupes fascistes québécois, le journal n'y porte à peu près pas attention et ne les prend pas au sérieux.

Ainsi donc, caractériser le Québec francophone des années 1930 et 1940 de société fasciste et antisémite manque pour le moins de nuance.



Adrien Arcand, fondateur du Parti national social-chrétien.

Le dégel des frais de scolarité

La voie de la facilité n'est pas toujours la meilleure...

L'éducation a beau accaparer une part importante du budget de l'État québécois, le jeu en vaut la chandelle

JONATHAN SAUVÉ

Président de la Commission jeunesse
du Parti libéral du Québec

Les jeunes se sont mobilisés, depuis quelques jours, pour dénoncer les intentions malhonnêtes du gouvernement péquiste à l'égard de l'éducation. Ils sont des milliers à s'être rassemblés pour réclamer le respect des engagements du gouvernement en matière de frais de scolarité.

Le gouvernement s'apprête effectivement à porter un autre dur coup au monde de l'éducation. Après 600 millions de compressions déjà effectuées, il envisage maintenant un dégel des frais de scolarité et des compressions supplémentaires de l'ordre de «quelques centaines de milliers de dollars». Or, lors de la dernière campagne électorale, le Parti québécois s'était engagé à maintenir le gel des

frais de scolarité à l'université et la gratuité au collégial. Le PQ semble aujourd'hui vouloir réintégrer aux oubliettes cette promesse électorale. De leur côté, les jeunes péquistes ont donné, au début de septembre, leur appui à la ministre de l'Éducation quant aux compressions en éducation. Jeudi dernier, ces mêmes jeunes réclamaient soudainement le gel des frais de scolarité. Quelle sera leur position le mois prochain?

On se rend compte que ce gouvernement ne considère pas l'éducation comme une priorité, puisqu'il demande autant de compressions budgétaires au ministère de l'Éducation qu'à n'importe quelle autre sphère de l'activité gouvernementale. Dans certains pays d'Europe, lorsqu'il y a un ralentissement économique, on investit en éducation. Là-bas, on croit beaucoup à la formation et en l'avenir. Ici, le gouvernement actuel applique des mesures à très court terme et ne voit

pas très loin dans le futur. Dommage pour les jeunes qu'on a remplis de promesses en 1994 et en 1995.

Les solutions, autres que le dégel des frais de scolarité, sont multiples et ne se limitent pas à une prise de décision basée sur une argumentation ponctuelle. Au lieu de dégel des frais de scolarité, Pauline Marois ne devrait-elle pas envisager, comme l'a fait le gouvernement Bourassa en 1993, une indexation graduelle des frais de scolarité au taux de l'IPC? Plutôt qu'un dégel radical, qui fait des étudiants déjà lourdement endettés les victimes innocentes d'une autre inéquité inter-générationnelle, cette solution présente à tout le moins le mérite d'apporter au conflit actuel

La ministre
Marois
devrait
envisager
une
indexation
graduelle
des frais de
scolarité au
taux de l'IPC

une base de discussion pouvant mener au compromis. Dans la mesure, évidemment, où sont aussi revues l'administration des cégeps et des universités, la taille imposante de l'appareil étatique du ministère de l'Éducation, les modalités qui régissent le fonctionnement du régime de prêts et bourses, l'évaluation de la qualité de l'enseignement et la contribution du secteur privé au financement des divers programmes reliés à l'éducation...

Jacques Chagnon, alors qu'il était ministre de l'Éducation au sein du gouvernement de Daniel Johnson, avait mis sur pied une table de concertation universita-

re pour trouver une solution au problème global du sous-financement des universités. Cette table regroupait des intervenants de tous les milieux. Porté au pouvoir, le gouvernement du Parti québécois et son ministre de l'Éducation, Jean Garon, ont immédiatement dissous la table de concertation en indiquant que le problème serait réglé lors des États généraux sur l'éducation. Or, encore une fois, les États généraux sont terminés et aucune mesure n'a été prise en ce sens pour régler le véritable problème.

Quelques mois avant le référendum, le gouvernement retirait la «taxe à l'échec» de 50 \$ dans le réseau collégial, prétextant que cette mesure constituait une entrave à la gratuité de l'enseignement. Aujourd'hui, la ministre de l'Éducation multiplie les déclarations et les interventions incitant les collèges à générer des revenus additionnels au moyen de différents frais afférents.

La Commission jeunesse du PLQ figure au nombre des premiers

groupes de jeunes au Québec à avoir officiellement appuyé la FECQ et la FEUQ lorsqu'elles se sont retirées du Sommet sur l'économie et l'emploi de la semaine dernière. Le respect des engagements électoraux, comme le PLQ l'a fait de 1985 à 1989, constitue pour elle une question de principe, d'intégrité et d'honnêteté intellectuelle. La volonté de s'attaquer avec détermination aux problèmes réels n'implique pas pour autant, aux yeux des jeunes libéraux du Québec, qu'il faille privilégier la voie de la facilité. On ne jette pas ainsi avec l'avenir d'une génération sans en subir les conséquences. Et gare au coup de dés que s'apprête à jouer le gouvernement de Lucien Bouchard: l'éducation a beau accaparer une part importante du budget de l'État québécois, le jeu en vaut la chandelle. L'investissement que ce choix de société représente prime largement sur ce qu'il en coûte d'encourager l'ignorance.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Jean Dion, Louis-Gilles Franceur, Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Brian Myles, Isabelle Paré, Clément Trudel, Serge Truffaut, Diane Précorat (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Duclos et Christine Dumazet (relucteurs); à l'information culturelle: Michel Belair (responsable), Stéphane Baillargeon, Pierre Cayouette, Paule des Rivières, Louise Leduc, Jean-Pierre Le-gault, Benoît Munger, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Dufresne, Claude Lévesque, Jean Pichette, Claude Turcotte; à l'information internationale: Sylviane Tramière (adjointe au directeur de l'information), François Brousseau (éditorialiste), Jocelyn Coulon; à l'information politique: Pierre O'Neill, Manon Cornélius (correspondante parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Isabelle Hachey, Marie-Claude Petit (commis); La documentation: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Mariève Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Guyline Ouellet, Micheline Ruellan (publicitaires); Sylvie Laporte, Nathalie Lemieux, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon; Francine Ouellet (secrétaire); LA PRODUCTION: Jocelyn Arsenault (directeur des approvisionnements, distribution et production), Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudine Bédard, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Christian Vien, Olivier Zaida. SERVICE À LA CLIENTÈLE: Johanne Brien (responsable), Évelyne Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Manon Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. L'ADMINISTRATION: Yves Bouthiette (contrôleur), Dany Dépatie (adjointe à l'administration et responsable des ressources humaines), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne d'Arc Houde (secrétaire à la direction), Céline Furoy, Ghislaine Lalleur, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LE CONSEIL DU DEVOIR INC.: Yves L. Duhaime (président), LA FONDATION DU DEVOIR: Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

SOMMET «Et ne touchez pas aux conditions de travail ni aux salaires»

SUITE DE LA PAGE 1

sieurs hypothèses pour maintenir la hauteur de la barre budgétaire. L'an passé, nous avons atteint nos objectifs et nous les maintenons cette année. Nous discutons avec les syndicats pour y arriver.

De ce côté toutefois, le discours est tout autre. La semaine dernière, lors d'un mini-sommet après le Sommet, le premier ministre Bouchard et quatre membres de son cabinet (Bernard Landry, Jacques Léonard, Pauline Marois et Jean Rochon) ont rencontré les dirigeants des trois centrales syndicales (CSN, FTQ et CEQ) qui regroupent les employés de l'État.

Annulée depuis un mois par M. Bouchard, qui avait alors habilement renvoyé la balle de la réduction du temps de travail dans le camp des syndicats, cette convocation portait sur un exposé des problèmes budgétaires du gouvernement. On a aussi demandé aux chefs syndicaux de faire des suggestions, ce à quoi ils ont répondu par la négative.

On veut bien discuter de réduction de la semaine de travail, mais pas dans un cadre serré, si près de l'échéance du prochain budget du gouvernement. Aucune autre réunion entre le gouvernement et les syndicats n'est d'ailleurs prévue à court terme. «Le gouvernement nous demande de faire notre part, souligne le secrétaire général de la FTQ, Henri Massé, mais on l'a déjà faite. On a travaillé très fort sur l'organisation du travail depuis deux ans. Dans le do-

main de la santé seulement, nous avons 12 ententes signées sur la réduction de la semaine de travail à quatre jours sans pleine compensation financière, mais ces projets sont bloqués dans la machine gouvernementale depuis un an. Ils pourraient pourtant avoir un effet d'entraînement si ces expériences fonctionnaient bien. Alors, quand le gouvernement vient nous parler de la réduction du temps de travail...»

Réduction du temps de travail

À l'échelle de l'ensemble des employés de l'État, la réduction de la semaine de travail représenterait des économies de plus de 500 millions au gouvernement. Pour atteindre un milliard, le gouvernement Bouchard se penche donc sur la possibilité de restreindre également les avantages sociaux, comme les congés rémunérés et les surplus actuels.

Pour ce qui est des salaires, le premier ministre Bouchard a déclaré il y a un mois que l'augmentation de 1 % accordée l'an dernier était raisonnable et qu'il pensait plutôt à des solutions alternatives. Mais devant l'absence de mesures concrètes, les syndicats sentent la soupe chaude.

«Devant des réductions de 5 % ou d'un milliard sur la masse salariale, affirme Lorraine Pagé (CEQ), ce n'est pas en réduisant la semaine de travail qu'on va y arriver. Le gouvernement avait l'occasion de mener des discussions depuis un an et il s'est trainé les pieds. Une chose est certaine: du côté syndical, nous n'avons pas le mandat de discuter d'hypo-

thèses de travail que le gouvernement ne nous a pas encore présentées. Il faut faire les choses dans l'ordre. Qu'ils nous présentent des projets en premier lieu et nous en parlerons à nos membres.»

À la CSN, même son de cloche. Si on s'intéresse à la réduction de la semaine de travail, on soutient cependant qu'il n'est pas question de rouvrir les conventions collectives et de couper des postes. Depuis le Sommet sur l'économie et l'emploi le président Gérard Larose suggère au gouvernement d'augmenter ses revenus plutôt que de ne regarder que la colonne des dépenses.

«Et ne touchez pas aux conditions de travail et aux salaires, prévient Henri Massé. Ils ont été gelés pendant cinq ans et les dernières augmentations négociées sur trois ans représentent 2,5 %. Nos syndicats ont subi une perte de pouvoir d'achat de 5 %. Il y a des limites.»

Par ailleurs, le ministre des Finances, Bernard Landry, a confirmé hier matin que son gouvernement songeait à réduire les salaires des élus de 5 %, de même qu'un montant d'un milliard à sabrer dans les coûts de main-d'œuvre, mais il ne s'inquiète pas de la fin de non-recevoir opposée par les employés de l'État.

«Il y a des discussions qui commencent par un "non" et qui débouchent sur autre chose, soutient-il. À la différence de 1982 [lors de la réouverture des conventions collectives par le gouvernement Lévesque], aujourd'hui, on se parle.»

PRIX

SUITE DE LA PAGE 1

Dans la catégorie «études et essais», le jury a récompensé un observateur de longue date de la société postmoderne, Michel Freitag, pour *Le Naufrage de l'université* — *Et autres essais d'épistémologie* publié par Nuit blanche éditeur/Éditions La Découverte.

Gilles Tibo a quant à lui reçu le prix du Gouverneur général, dans la catégorie «littérature de jeunesse — texte», pour *Noémie* — *Le Secret de madame Lumbago* (Éditions Québec/Amérique), tandis que le poète acadien Serge Patrice Thibodeau recevait pareil honneur dans la catégorie «poésie» pour son recueil *Le Quatuor de l'errance* suivi de *La Traversée du désert*, publié aux Éditions de l'Hexagone. Christiane Teasdale et Linda Gaboriau (traduction) sont les autres élues de la cuvée 1996. Mme Gaboriau, a-t-on appris hier, signera sous peu la traduction anglaise de *Passage de l'Indiana* de Norman Chaurette.

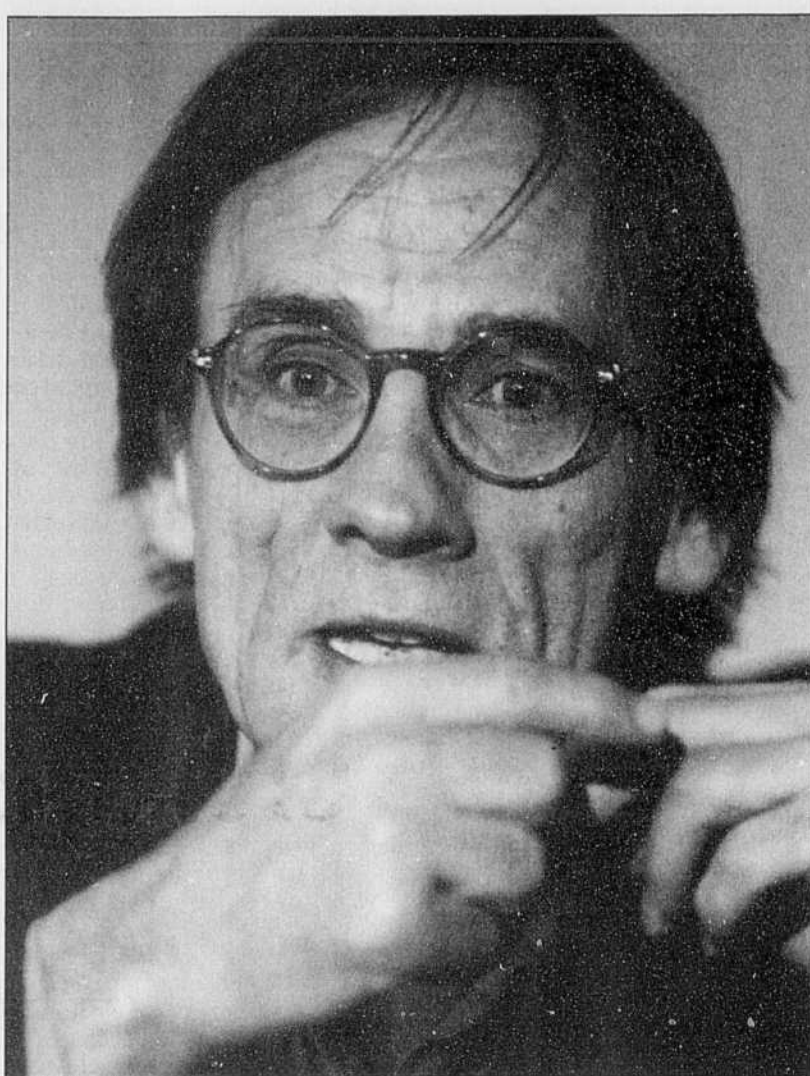
Guy Vanderhaeghe (*The Englishman's Boy*, MacLelland & Stewart), John Ralston Saul (*The Unconscious Civilization*), E. D. Blodgett, Colleen Wagner, Paul Yee et Eric Beddows sont les lauréats du côté anglophone.

Le Gouverneur général du Canada, Roméo LeBlanc, a offert à chacun des gagnants un exemplaire de leur livre relié par le maître relieur Pierre Ouvreard, de même qu'un chèque de 10 000 \$. Plus de 1093 ouvrages, dont 485 de langue française, ont été soumis cette année aux divers jurys.

Le directeur du Conseil des arts du Canada (CAC), Roch Carrier, a profité de cette soixantième cérémonie de remise des prix du Gouverneur général pour rappeler que les investissements du CAC demeurent importants malgré les temps difficiles. «Nous investissons 22 millions par année, toutes disciplines confondues, dans la région de Montréal. Il est urgent que ceux qui ont bénéficié de notre soutien disent haut et fort que le Conseil des arts du Canada est une institution essentielle», a-t-il dit.

Nancy Huston n'a pas le Goncourt

Ainsi donc, la romancière canadienne Nancy Huston n'aura pas eu le Goncourt. Le plus prestigieux des prix littéraires de France est allé à Pascale Roze pour *Le Chasseur zéro*. Dans ce premier roman, Pascale Roze raconte «une obsession, celle du pilote kamikaze qui a tué son père durant la guerre du Pacifique, et aussi la quête de ses propres origines». Attirée vers l'écriture par Marguerite Duras, Pascale Roze est, comme



JACQUES NADEAU, LE DEVOIR

Le grand prix du livre de Montréal a été décerné à Yvon Rivard pour *Le Milieu du jour* paru aux Éditions du Boréal.

elle, née en Indochine.

Favorite jusqu'à la fin, Nancy Huston ne sort toutefois pas de l'aventure tout à fait bredouille. Son roman *Instruments des ténèbres* lui a valu un prix dont elle est «très très fière»: le «Goncourt des lycéens». «Je n'étais pas sûre de vouloir le prix Goncourt. Je crois qu'il est important pour un écrivain de ne pas être trop longtemps au centre de l'attention. Les écrivains ne doivent pas se prendre pour quelqu'un. Ils ont besoin de n'être personne pour être un peu tout le monde. Le Goncourt, c'est très envahissant. La lumière, les feux de la rampe, je ne me sens pas faite pour ça», a-t-elle confié au représentant de la Presse canadienne à Paris.

Pendant que le Tout-Paris littéraire courait le Goncourt, Montréal n'était pas en reste. Le maire de Montréal Pierre Bourque et la responsable de la culture Johanne Lorrain ont décerné le grand prix du livre de Montréal à Yvon Rivard pour *Le Milieu du jour* paru aux Éditions du Boréal. Ce roman se veut une «chronique d'un hom-

me qui se cherche tantôt au plus haut, tantôt au plus bas de lui-même», emboîré entre deux amours. Yvon Rivard a reçu une bourse de 10 000 \$, la promesse que Québec Loisirs publiera une édition «club» de son roman et le privilège de faire l'objet d'une série de lectures publiques.

Né en 1945, Yvon Rivard est l'auteur de trois romans dont *Les Silences du corbeau* (Boréal, 1986) et d'un recueil de textes, *Le Bout cassé de tous les chemins* (Boréal, 1993). Professeur de lettres et de création littéraire à l'université McGill, Yvon Rivard a découvert de nombreux talents. Ying Chen (*La Mémoire de l'eau*, L'Ingratide) est l'un de ses anciens élèves. Longtemps considéré — de son propre aveu — comme un «écrivain pour écrivains», Yvon Rivard sourit à l'idée de voir son œuvre atteindre un plus large public.

Pour clore cette journée de prix, le Renaudot a été décerné à l'écrivain Boris Schreiber pour *Un silence d'environ une demi-heure*.

FORCE

Après avoir décrit la situation catastrophique dans laquelle se trouvent des centaines de milliers de réfugiés rwandais et burundais au Zaïre, M. Chrétien a déclaré que la communauté internationale avait «le devoir moral d'intervenir avant qu'il ne soit trop tard».

Le premier ministre a souligné qu'il avait téléphoné à 16 chefs d'État et de gouvernement depuis vendredi soir, jour où le Conseil de sécurité de l'ONU avait adopté une résolution définissant le mandat d'une force multinationale mais n'autorisant pas son déploiement au Zaïre.

«Je suis frustré par ces excuses, frustré par le manque d'action», a-t-il dit. M. Chrétien a déclaré qu'il avait informé ses interlocuteurs que «le Canada [était] prêt à contribuer à la mise sur pied d'une force multinationale d'intervention militaire pour permettre d'apporter des secours d'urgence et de l'aide humanitaire dans la région de l'est du Zaïre» et que son pays était «disposé à diriger cette mission».

Selon des sources diplomatiques à Ottawa et à New York, au moins 12 pays ont accepté la proposition canadienne et accepté de participer à la force. M. Chrétien a souligné que «la force aurait besoin d'environ 6000 à 8000 soldats» pour être efficace et que, déjà, les contributions étrangères permettraient de mettre sur pied une force de «8000 à 10 000 soldats». Il n'a donné aucune indication sur le nombre de soldats canadiens qui participeraient à l'opération mais des sources militaires à Ottawa ont indiqué qu'un grand total de 1500 militaires pourraient rejoindre la force.

Outre le Canada, la France, l'Espagne, l'Italie et les Pays-Bas, l'Afrique du Sud, le Mali, l'Éthiopie et plusieurs

BLOC

SUITE DE LA PAGE 1

affrontement entre deux partis frères. Il pense qu'il s'agit plutôt d'un combat entre les tenants d'une candidature locale et les partisans d'une personne extérieure connue pour son implication nationale. Serge Deslières est du même avis.

Le directeur général du Bloc, Clermont Côté, admet que des militants ont pu dire que des individus se préparent à briser les investitures bloquistes, mais il refuse d'y voir une stratégie concertée.

Jusqu'à présent, un seul des dix candidats choisis par le Bloc a fait face à une contestation, soit Gilbert Filion, dans Chicoutimi. Et dans son cas, il s'agissait d'une bataille entre bloquistes.

Dans tous les autres cas, les députés ont été élus par acclamation. Deux autres assemblées sont prévues pour la fin novembre et le début décembre, et elles s'annoncent sans histoire.

Reste à savoir ce qui surviendra lors des autres assemblées, en particulier celles qui doivent choisir des successeurs aux députés qui ne se représentent pas. En plus de M. Lavigne, trois d'entre eux ont choisi de quitter Ottawa à la fin de leur mandat, soit Philippe Paré (Louis-Hébert), Michel Davault (Ahuntsic) et Jean-Marc Jacob (Charlesbourg). M. Côté rit à l'idée que le PQ puisse prendre le Bloc pour son club-école mais il souhaite franchement que la décision des deux jeunes du Bas-du-Fluve ne se transforme pas en «épidémie».

Comme Mme Tremblay, il est convaincu que la direction du PQ n'a lancé aucun mot d'ordre du genre. «Le PQ a mis le Bloc au monde sur le plan organisationnel», rappelle-t-il, et depuis la mi-juin, le chef péquiste Lucien Bouchard répète que son parti travaillera à faire réélire les bloquistes.

Le président du comité national des jeunes péquistes, Frédéric Dubé, soutient qu'aucune directive n'a été donnée.

Violent séisme au Pérou

Lima (Reuters) — Quelque 300 mineurs sont bloqués dans une galerie souterraine d'une mine d'or qui s'est partiellement effondrée lors du violent séisme qui a ébranlé hier la cote méridionale du Pérou, faisant sept morts et 500 blessés.

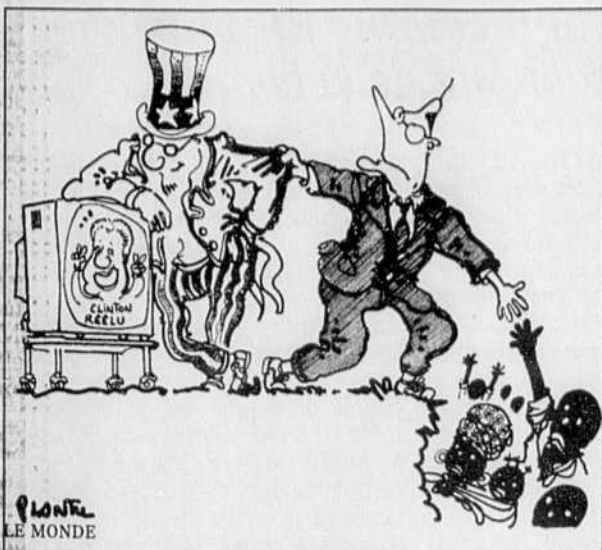
Le colonel Lucio Corporea, responsable de la protection civile à Lima, a annoncé que la mine se trouvait à 500 kilomètres au sud de la capitale péruvienne.

La secousse tellurique, d'une magnitude de 7,3 sur l'échelle de Richter, a été ressentie durant une minute à Lima. Mais la plupart des dégâts sont concentrés autour de la ville de Nasca, à 460 kilomètres au sud de la capitale, où près de 40 % des habitations ont été endommagées.

Cinq personnes ont péri à Nasca, un homme a succombé à une crise cardiaque dans la ville voisine d'Ica et une femme âgée de 60 ans est morte à Acari.

Selon le Centre américain de surveillance géologique, l'épicentre de la secousse était situé à 100 kilomètres au sud-est d'Ica. Elle est survenue à 17h GMT.

Plusieurs mines se sont effondrées sous le choc dans la région d'Ica et la province voisine d'Ayacucho.



EN BREF

Landry sans reproches... à deux ans

Québec (PC) — Le vice-premier ministre du Québec, Bernard Landry, a raillé le quotidien torontois *The Globe and Mail*, hier, faisant valoir que ce dernier avait enquêté sur ses activités pendant la Deuxième Guerre mondiale. Né en 1937, M. Landry n'avait que deux ans lors du déclenchement du conflit. «Dans la foulée de l'affaire Roux, ils ont fait toutes sortes de conjectures», a raconté M. Landry à son arrivée à la séance hebdomadaire du conseil des ministres. La mère du ministre a notamment été interrogée sur le passé de son fils. «Ma vieille mère, qui a 86 ans, a répondu au *Globe* que j'étais né en 1937 et que pendant les années 40, j'étais un enfant modèle. Elle était fière de moi et elle l'est encore», a déclaré M. Landry. La semaine dernière, le lieutenant-gouverneur Jean-Louis Roux a démissionné après avoir avoué qu'il avait porté une croix gammée sur son sarrau d'étudiant alors qu'il fréquentait l'Université de Montréal, en 1942.

Il joue les Lazare

Port-Elizabeth (Reuters) — Après deux heures d'immobilisme, Talay George Sogcwe s'est redressé, tel Lazare, puis est sorti de son cercueil — au grand effroi de l'assistance —, se sentant rassuré par l'avalanche d'éloges funèbres. Le vert sexagénaire a confié qu'il avait «simplement voulu savoir ce que les gens diraient de lui après sa mort». «Je suis persuadé qu'ils ont bien dit la vérité et non des bêtises comme c'est souvent le cas en pareilles circonstances.» Sa mise en scène macabre à Zwide, une cité noire de Port-Elizabeth, lui a coûté un million de dollars — le double du salaire moyen local —, mais il gardera le cercueil, au cas où.

Salinger remet ça

Boston (Reuters) — Le journaliste et ancien porte-parole du président John Kennedy, Pierre Salinger, est resté hier sur ses positions et a maintenu que le Boeing 747 de la TWA détruit en vol le 17 juillet au large de New York avait été touché accidentellement par un missile tiré d'un navire de la marine américaine. «Si j'ai fait une erreur, ce serait ma première erreur depuis les années 1930 ou le début des années 1940», a-t-il affirmé. Il doit rencontrer dans la journée des responsables du FBI à New York, mais aucun communiqué n'est prévu à l'issue de cet entretien. Les autorités américaines ont déjà catégoriquement rejeté la thèse de Pierre Salinger, qualifiée par le directeur du FBI à New York, James Kallstrom, de «non-sens total, pur et simple».

Plages en péril

Sydney (Reuters) — Les plages australiennes, réputées être parmi les plus belles du monde, sont menacées par le déversement d'égouts en tous genres. Selon un rapport de la Fondation australienne de surf publié hier, 141 collecteurs d'égouts déversent chaque jour pas moins de trois milliards de litres d'eaux usées dans l'océan. Un quart des 7300 plages que compte ce pays-continent sont polluées par des rejets tels que seringues usagées, produits pesticides utilisés dans les jardins et excréments d'animaux. Emballages de produits alimentaires, sacs en plastique et mégots de cigarettes jonchent aussi 80 % des plages.



S.V.P. Assurez-vous que ce papier journal soit recyclé.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333.

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Sur Internet devoir@cam.org
Agenda culturel (514) 985-3551

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et petites annonces

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)
Version internet (514) 278-6060
1-800-563-5665

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envai de publication — Enregistrement no 9858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.